

11 AVRIL 2014 • Éd. BRUXELLES

**FGTB**

N°07 • BIMENSUEL • 69<sup>ème</sup> année

Bureau de dépôt: Charleroi X

Abonnements: 02/506 82 11

Rédaction: 02/506 82 44 - 02/506 83 11

syndicats@fgtb.be

Ed. resp.: R. De Leeuw • Rue Haute, 42 • 1000 Bruxelles



A moins de deux mois des élections européennes qui se tiendront le 25 mai prochain, 50.000 travailleurs venus de toute l'Europe ont voté avec leurs pieds pour une autre Europe en défilant dans les rues de Bruxelles le 4 avril contre le dumping social et pour un plan d'investissement européen pour l'emploi. Dans la perspective de ces élections qui seront aussi législatives chez nous, la FGTB a rédigé un mémorandum à destination des négociateurs du futur gouvernement. La FGTB met en avant l'importance du pouvoir d'achat pour sortir de la crise à travers trois thèmes: l'emploi et les salaires; une fiscalité juste et de meilleures pensions légales.

Dossier en pages 8 & 9

**MANIF**

Le 4 avril  
en  
images

**EMPLOI**

Les salaires  
minimums  
clarifiés

**ENVIRONNEMENT**

Des emplois  
verts pas  
toujours roses



**SANTÉ**

Un fonds pour  
les maladies  
rares

PLUS FORTS ENSEMBLE! SAMEN STERK!

1 MAI 2014

ROKIA TRAORE

THE EXPERIMENTAL  
TROPIC  
BLUES BAND

CHICOS Y MENDEZ

PL. ROUPPE 13→20.00

GRATUIT/GRATIS



soutient la fête du 1<sup>er</sup> mai de la FGTB!

## NAMUR

**Vendredi 25/04**

**Beez**  
Espace Solidarité

## Séminaire d'actu du CEPAG

**La démocratie: toujours à défendre**

Tout le monde en parle et s'en revendique, même si son concept même peut faire débat. Y compris les formations profondément opposées à ses principes fondateurs, tels que l'égalité et la représentation démocratique.

Pourtant, la démocratie n'est pas un acquis intangible de nos sociétés. Elle se trouve régulièrement détournée, tronquée, voire attaquée frontalement par ses plus farouches adversaires, parmi lesquels les tenants d'un ultralibéralisme qui ne se soucie que de son profit exclusif.

La fragilité de cette démocratie implique donc qu'elle doive être défendue et que ceux qui la protègent s'engagent à résister, encore et toujours, à des opposants d'autant plus déterminés qu'ils avancent masqués.

Un débat utile à quelques semaines des élections...

Pour en parler:

- Patrick Coulon Journaliste, membre de la direction d'Espaces Marx ([www.espaces-marx.net](http://www.espaces-marx.net))
- Marc Jacquemain Professeur à l'ULG et Docteur en Sociologie
- Jean Blairon Docteur en Philosophie et Lettres et directeur de l'asbl RTA (Réalisation-Téléformation-Animation).

Les séminaires d'actualité du Cepag ont lieu de 9h30 à 12h30  
Espace Solidarité - rue de Namur, 47 - 5000 Beez.

## LUXEMBOURG

**La fête de la Solidarité Solidari Day**

**Dimanche 11 mai 2014 LIBRAMONT (LEC)**

**LA SOLIDARITÉ, MON CHOIX, MON ENGAGEMENT !**

**GRATUIT !**

A partir de 13h  
LEC - Libramont Exhibition & Congress  
rue des Aubépières, 50

**Animations ludiques pour petits et grands**  
**Village des saveurs bar et petite restauration**  
**Animation musicale « The Humphreys »**  
**Spectacle « La valse à militants » à 15h**  
**Concours & Cadeaux**

[www.solidariday.be](http://www.solidariday.be) - [www.facebook.com/solidariday](http://www.facebook.com/solidariday)

**Partenaires:**

- La Mutualité Socialiste
- FGTB Luxembourg
- MJS
- OGBL
- delta lloyd
- l'avenir.net
- Floreal
- elmex
- Must FM
- Le Monde
- Le Soir

## NAMUR

**1ER MAI 2014**

**INVITATION CORDIALE À TOUTES ET À TOUS**

**ACCUEIL - CAFÉ**

**MEETING DE LA FGTB NAMUR**

**Joseph THONON Guy FAYS**  
Secrétaire régional intersectoriel de la CGSP NAMUR Secrétaire régional interprofessionnel de la FGTB NAMUR

**Michel ABDISSI Anne DEMELENNE**  
Président national CGSP CHEMINOTS Présidente de l'IW/FGTB et Secrétaire générale fédérale FGTB

**APÉRITIF MUSICAL**  
Nombreux stands

**REPAS - Barbecue géant**  
Adulte : 12€ | Enfant : 6€  
Réservation obligatoire pour le 23/04\*

**AMBIANCE MUSICALE**  
NASHVILLE ROOTS  
Infinity

**CLÔTURE DES 19es FESTIVITÉS**

**Fédération des Maisons de la laïcité**  
Jeunes FGTB NAMUR  
OXFAM // Produits commerce équitable

**TOMBOLA** Tirage permanent. Muguet - Après 16h Baguette viande Buffet pâtisseries

\*versement au n° de compte BE63-636-3827404-08 (communication SACNam 1er mai 2014)  
Tel : secrétariat CGSP : 081/72.91.43 ou 081/72.91.19 Fax : 081/72.91.31  
Mail : maryse.dussart@cgsp.be OU aurore.dessy@cgsp.be

**AFICO** // TSE - JEUNES & ETUDIANTS (PRE)PENSIONNES - DIVERSITE  
Artisanat : fabrication d'objets en bois

**FGTB Namur**  
*Ensemble, on est plus forts*

Ed. Resp. : Joseph THONON | Rue de l'Armée Grouchy 41, 5000 NAMUR

## CENTRE



## MONS

**FGTB**  
Mons-Borinage Ensemble, on est plus forts!

### Meeting du 1<sup>er</sup> Mai 2014

Salle Calva - Pavé du Vingt 4 - 7012 Flémalle

**11h00** Accueil des participants avec apéritif de bienvenue  
**11h30** Discours du 1<sup>er</sup> Mai des responsables syndicaux : Frédéric MICHEL, Président de la FGTB Mons-Borinage Sandra GORET, Secrétaire régionale de la FGTB Mons-Borinage  
**12h30** Buffet : Porchetta (ou poulet) et salade bar ..... et animation musicale, stand de grimage,... tout au long de la journée

Dans le cadre des festivités du 1<sup>er</sup> MAI, la FGTB Centre organise un rassemblement de ses militants : Accueil à partir de 10h30 Discours Syndicaux à partir de 11h00 Restauration dès 12h00 CONCERT Dès 12h00 « Red Sugar » Rock and Roll des années 70-80

Pour une bonne organisation, inscription (indispensable) et choix (porchetta ou poulet) avant le 25 avril 2014 T. 065/32 38 32- F 065/32 38 91- e-mail carmela.schillaci@fgtb.be Affiliés (et famille) : gratuit Non-affiliés : 8 € pour les adultes 4 € pour les enfants (jusqu'à 12 ans) - paiement sur place

En collaboration avec le CEPAG et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Borinage 2000**

L'asbl Borinage 2000 vous convie à l'une des séances d'information suivantes sur : **« Allocations d'insertion : Exclusion 2015 ! »**

Le mercredi 30 avril 2014 de 9h à 11h  
 Le jeudi 22 mai 2014 de 9h à 11h  
 Le lundi 23 juin 2014 de 13h à 15h

18/20 rue Lamir à 7000 Mons (accès par la rue de Dinant) Salle Janssens

Merci de vous inscrire auprès de l'asbl Borinage 2000:  
 Sylvie Durieux : 0473/97.64.94 e-mail : borinage2000.durieux@gmail.com  
 Cédric Devriese : 0473/97.64.93 e-mail : borinage2000.devriese@fgtb.be

## Invitation

## CHARLEROI-SUD HAINAUT

**CENFORSOC**

**Le Progrès asbl**

Dans le cadre de la quatrième édition du Village de la démocratie:  
 L'ASBL Le Progrès et CENFORSOC vous proposent la visite de l'exposition Pratiques citoyennes.  
 Et si on apprenait à mieux vivre et faire ensemble?

L'exposition sera accessible du 22 avril au 9 mai 2014  
 Espace Davister à la FGTB Charleroi-Sud Hainaut, Boulevard Devreux 36/38 Charleroi.  
 Aux heures d'ouverture: Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h00 à 16h00

Des groupes d'adultes peuvent bénéficier d'une animation pour découvrir l'exposition de façon interactive. Uniquement sur inscriptions auprès de nathalie.rozza@acjj.be ou ceforsoc@brutele.be

Pendant la durée de l'exposition, Pratiques citoyennes. Et si on apprenait à mieux vivre et faire ensemble?

CENFORSOC et Le Progrès organisent deux activités complémentaires:  
 Lundi 28 avril de 10h00 à 12h00  
 Le Progrès vous invite à la: visite de l'ancien site minier du Martinet à Monceau-sur-Sambre. Nous bénéficierons de l'expérience de terrain de Jacques Coupez, militant.  
 Inscriptions auprès de nathalie.rozza@acjj.be ou ceforsoc@brutele.be

Le lundi 5 mai de 10h00 à 12h00  
 CENFORSOC vous convie: à la conférence débat: «Le travail, une question politique» avec Nicolas Latteur, formateur au CEPAG.

## La Centrale Générale FGTB de Mons-Borinage recherche un Propagandiste (Statut de Permanent)

## Profil recherché

- Avoir une bonne connaissance du mouvement syndical et de la F.G.T.B. en particulier.
- Bonne connaissance des organes de concertation et de la législation sur le droit du travail
- Connaissance informatique avérée
- Excellente connaissance de la langue française
- Grande capacité de négociation et de dialogue.
- Résistance physique et nerveuse au stress
- Permis B.

## Modalités

Les candidatures sont à introduire auprès du camarade Frédéric MICHEL, Secrétaire Régional de la Centrale Générale F.G.T.B. de Mons-Borinage avant le 26 mai 2014 (rue Lamir 18-20 à 7000 Mons).

Les lettres de candidature devront être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre de motivation. Ce document constituera une première épreuve de la sélection des candidats. Les candidats ainsi retenus seront conviés à un examen écrit la première semaine du mois de Juin.

## WALLONIE PICARDE

**VACANCES DE PÂQUES**

**DU 14 AU 18 AVRIL 2014**

**ACTIVITÉS Jeunes DESTINÉES AUX 9-12 ANS**

**Sports-Nature & Découverte**

**P.A.F. : 119 €**

**Jeunes-FGTB**

Tu es âgé de 9 à 12 ans et tu ne sais pas quoi faire durant les vacances de Pâques ! Les jeunes FGTB Wallonie picarde te proposent un camp au domaine des amis de la Nature à Grandglise !

N'hésitez pas à contacter Gaetan (056/85.33.52) gaetan.vanneste@fgtb.be ou Fabien (069/88.18.04) fabien.tanase@fgtb.be ou via la page facebook jeunes FGTB Wallonie Picarde; <https://www.facebook.com/jeunes.fgtbmouscron>.

## LIÈGE - HUY - WAREMME

**NUIT BLANCHE FESTIVE ET CULTURELLE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE**

Le 23 mai 2014, à l'avant-veille des élections : La fête partout à Liège ! Festival de concerts gratuits en plein air et des dizaines de lieux vous invitent chez eux ou dans la rue ! Concerts, débats, expos, cinéma, arts du cirque et de la rue, etc. De quoi s'amuser, échanger, penser, se rencontrer et réaffirmer haut et fort nos valeurs d'ouverture, de démocratie et d'égalité !

**PROGRAMME COMPLET > [WWW.LACIBLE.BE](http://WWW.LACIBLE.BE)**

Rejoignez-nous pour l'AFTER au CADRAN [studio 22] de 01h à 06h - Gratuit

ORGANISATION GÉNÉRALE  
[www.lacible.be](http://www.lacible.be)  
[info@lacible.be](mailto:info@lacible.be)  
 04/221 95 11

Les Acteurs des Temps Présents marchent en région liégeoise !

Près d'une soixantaine de personnes syndicalistes - artistes, responsables du monde associatif, enseignants, universitaires, citoyens - ont aujourd'hui répondu à l'appel et fédèrent à travers leurs réseaux de nouveaux acteurs et actrices.

Parmi eux :

PAC - MAC - FPS - Théâtre de la Communauté - Théâtre Action - Peuple et Culture - New B - CADTM - Les Grignoux - CLSI - Collectif Contraception Seraing - Barricade - Le Monde des Possibles - le Théâtre à la place - Beau Mur - CADTM et FGTB Liège-Huy-Waremme...

L'itinéraire partira le 22 avril de Liège et traversera ses quartiers périphériques.  
 Le 23 avril, les marcheurs traversent Ougrée, Seraing et Flémalle pour s'arrêter à Engis.  
 Le 24 avril, cap sur les hauteurs de Rotheux à la rencontre du monde agricole.  
 Le 25 avril, le cortège rejoindra Huy en utilisant les modes doux de mobilité.  
 Le 26 avril, les marcheurs rejoindront la clôture finale à Namur.

**REJOIGNEZ-NOUS !!!**  
 Renseignements et inscriptions : [rosario.marmolperez@fgtb.be](mailto:rosario.marmolperez@fgtb.be)

Nous venons de tous les secteurs de la société et, pour la première fois, nous avons décidé de parler d'une même voix pour combattre ce qui nous appauvrit.

NOUS SOMMES LES **ACTEURS DES PRÉSENTS**

**FGTB**  
 Liège - Huy - Waremme

## VERVIERS

**1<sup>er</sup> mai 2014**  
**FÊTONS LE TRAVAIL !**

**Parc Marie-Louise**  
**Rue de Limbourg à Verviers**  
**De 12h00 à 18h00**

- Discours syndical du 1<sup>er</sup> mai
- Village associatif et multiculturel
- Goûtons les saveurs d'ailleurs !
- Jeff's band
- Grimages

CEPAG  
 FGTB Verviers

**6<sup>e</sup> festival de RESISTANCE**  
**DÉBAT POLITIQUE**

**Jeudi 17 avril 2014 - 20h00**

«Quels seront les enjeux pour la gauche ?  
 Quels programmes vont défendre ceux qui se présentent ?»

Quatre partis qui se revendiquent de la gauche sont invités à débattre

**PS** **ecolo** **ptb-go!** **VEGA**  
 ROUGES & VERTS

FGTB, Pont aux Lions, 23 Salle TVD, 4<sup>e</sup> étage, Verviers  
 Renseignements 087/39.46.37

CEPAG FGTB Verviers I3 POC ACTEURS DES PRÉSENTS DISON ENSE VALEUR CARBON %

# Les syndicats européens mobilisés à Bruxelles

50.000 manifestants venus de toute l'Europe se sont mobilisés ce matin pour une grande mobilisation européenne dans les rues de Bruxelles. Ils ont réclamé la fin du dumping social et de l'exclusion des jeunes. Ils ont aussi appelé à une autre Europe, qui soit plus sociale.

Alors que les dirigeants de l'Union européenne se préparent pour leur sommet de printemps à Bruxelles, les syndicats européens, sous la coupole de la Confédération européenne des syndicats, ont défilé ce matin dans les rues de Bruxelles pour réclamer une autre Europe, celle des investissements, des emplois de qualité et de l'égalité.



## > COLLOQUE DE LA FORM'ACTION ANDRÉ RENARD

# Comment donner un sens au travail?

La prévention des risques professionnels est primordiale pour garantir le bien être au travail des travailleurs. Or le stress et les troubles musculo-squelettiques sont les pathologies les plus répandues chez les travailleurs. Et plus le travailleur est âgé, plus la probabilité est grande qu'il souffre d'une pathologie chronique liée à l'usure du corps. Mais à côté des risques physiques, la détresse au travail et le burn-out font des ravages. De ce fait, la volonté politique de maintenir au travail les travailleurs

de plus de 50 ans le plus longtemps possible sans se pencher sur les conditions de travail et la santé est paradoxale.

Le rôle de la prévention tant au niveau des Comité pour la prévention et la protection du travail (CPPT) que des services internes ou externes de la médecine du travail est essentiel.

La Form'Action André Renard, en collaboration avec les centrales professionnelles de la FGTB Liège-Huy-Waremme, organise un colloque scientifique et syndical d'une

journée sur ce thème avec la volonté de promouvoir une démarche proactive pour prévenir la détresse psychologique au travail. Ce colloque s'adresse à tous les acteurs de terrain de la santé au travail, délégués syndicaux ou travailleurs des services internes ou externes.

**Quand:** le jeudi 15 mai 2014  
**Où:** à la Maison provinciale de la Formation, rue Cockerill, 101 à 4100 Seraing  
**Informations et inscriptions:** FAR 04/221.96.37 - secretariat@far.be

## > QUEL SALAIRE POUR QUEL TRAVAIL

# Les salaires minimums par secteur en toute transparence

Le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale a lancé une nouvelle base de données comprenant les salaires minimums par secteur. Tous les employeurs et les travailleurs peuvent désormais retrouver le salaire minimum applicable pour une fonction, dans un secteur précis et en tenant compte de l'ancienneté, sur le site du SPF <http://www.emploi.belgique.be>. En plus des salaires minimums, on y trouve aussi des informations sur la durée du travail, les classifications de fonctions, les conditions d'ancienneté, les primes et les indemnités...

Notre pays possède un système développé de concertation sociale par lequel les partenaires sociaux fixent eux-mêmes les sa-

laires minimum et les barèmes en vigueur pour leur secteur d'activité. Il n'est pas toujours aisé de déterminer le salaire minimum d'application dans une situation donnée. Or, les salaires minimum fixés sectoriellement sont contraignants et doivent donc être respectés. Le but principal de la base de données est de rendre la recherche de ces salaires facilement accessible pour tout le monde.

Un second objectif du projet est de fournir des informations pour le perfectionnement de l'indice des salaires conventionnels. L'indice des salaires conventionnels reflète l'évolution des salaires bruts minimaux dans les CCT. Il est notamment utilisé pour l'adaptation des allocations

sociales au coût de la vie. Dans la base de données, on retrouve également les primes et les indemnités accordées dans divers secteurs en plus du salaire. C'est donc une image beaucoup plus complète du paquet salarial dans les secteurs.

Pour le moment, on y retrouve les données des séries 100 (les commissions pour ouvriers) et 200 (les commissions pour employés), qui ensemble représentent 60% des travailleurs du secteur privé. Les commissions paritaires de la série 300 (les commissions dites mixtes, rassemblant à la fois ouvriers et employés) ne sont pas encore inclus dans la base de donnée. Cela se fera dans les prochains mois.

## > OFFRE D'EMPLOI

# Lire et Écrire en Wallonie recrute un(e) Conseiller(ère) politique, temps plein, contrat à durée déterminée d'1 an

Issue des mouvements ouvriers chrétiens et socialistes, Lire et Écrire en Wallonie ASBL a pour but de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne et milite pour que la question du droit à l'alphabétisation pour tous.

### Mission

- Appuyer la direction dans sa mission d'impulsion politique.
- Préparer les positionnements de Lire et Écrire en Wallonie.
- Accompagner les Régionales de Lire et Écrire.

### Compétences et connaissances

- Etudes universitaires ou expérience professionnelle avérée dans le domaine.
- Connaissance du secteur de l'insertion sociopro-

fessionnelle, de l'éducation permanente, de l'action sociale.

- Capacité d'animation.
- Capacité à la rédaction de rapports d'activités.
- Être dans les conditions APE au moment de l'engagement.

**Barème de la fonction:** échelon 5 de la CP 329.02.

**Lieu de travail:** Namur avec des déplacements principalement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Lettre de motivation et CV à envoyer pour le 28 avril 2014 à** Lire et Écrire en Wallonie, Anne-Hélène Lulling, Directrice Rue Artoisenet 7 - 5000 Namur

## Le chèque-repas électronique adopté

Les partenaires sociaux ont convenu, dans le cadre du Conseil national du travail (CNT), d'une suppression des chèques-repas papier. En principe, à partir du 1er octobre 2015, seuls des chèques-repas en version électronique pourront encore être délivrés.

Les ultimes chèques-repas en papier concerneront, selon l'avis unanimement adopté par les partenaires sociaux, les prestations fournies en septembre 2015. Les

chèques-repas papier resteraient valables jusqu'à la fin 2015. Le passage à la version électronique sera donc total à partir du 1er janvier 2016.

Dans leur avis, les partenaires sociaux soulignent également l'importance de la concertation sociale dans les secteurs et les entreprises afin de permettre le passage aux chèques-repas électroniques dans des conditions optimales.

Plus tard, le CNT examinera la pos-

sibilité de convertir également les éco-chèques en une variante électronique. Les deux types de chèques pourraient alors être gérés dans un seul système.

Actuellement, les titres-repas électroniques ne représenteraient que 17,5% du marché.

Les avis du CNT ne sont toutefois pas des décisions définitives. Ces avis sont transmis au gouvernement qui toutefois les reprend la plupart du temps.

## Index de mars 2014

Mois	Index normal	Index santé	Index-santé lissé	Hausse des loyers	Taux d'inflation
Janvier	100,50	100,60	100,37	1,25%	1,14%
Février	100,66	100,75	100,51	1,17%	0,97%
Mars	100,72	100,79	100,64	1,02%	0,89%

L'index pivot à dépasser pour déclencher une indexation s'élève à 101,02

**Index normal:** l'index mesure l'évolution réelle de tous les prix. Pour le mois de mars 2014, on enregistre une inflation de 0,89% par rapport à 2013.

**Loyers:** l'index-santé est expurgé des prix des carburants, des alcools et du tabac. Il sert de base à l'indexation des salaires et des loyers à la date anniversaire de la signature du bail. Par rapport à mars 2014, l'index santé a augmenté de 1,02%.

Pour rappel, on trouve sur le site du SPF Economie un calculateur de loyer très pratique:  
[http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/prix\\_consommation/calculateur\\_loyer/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/prix_consommation/calculateur_loyer/)

**Allocations sociales:** le prochain taux-pivot (par rapport à l'index-santé lissé) qui entraînera une hausse de 2% des allocations sociales est 101,02.

## > MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE: 400€ PAR CITOYEN PAR AN

# Disparition des frais de roaming & Neutralité du Net sauvegardée

Le Parlement européen a voté vendredi dernier le marché unique du numérique. Qu'est-ce que ça veut dire?

### 1/ Disparition du roaming: les factures de téléphone baissent

«Le citoyen ne sera plus obligé de couper son téléphone portable une fois la frontière traversée de peur de payer à chaque message reçu. Dès le 15 décembre 2015, il sera interdit aux opérateurs de percevoir des frais sur la réception à l'étranger de mails, de sms ou de coups de téléphone» explique Marc Tarabella, co-auteur de la première grille tarifaire contre le roaming.

### 2/ Avantages du marché numérique européen

- «L'achèvement du marché unique numérique devrait rapporter environ 200 milliards d'euros à l'échelle de l'Europe, soit en moyenne 400€ par an par habitant.
- Dans de nombreux pays, l'économie numérique crée 2,6 emplois pour chaque emploi détruit dans l'économie «hors ligne»
- Opportunité pour les PME, qui voudraient pouvoir vendre leurs produits et proposer leurs services dans l'ensemble du marché unique
- Obligation des opérateurs de fournir un service de suivi gratuit pour le pré-payé (abonnements)
- Obligation d'informer le client sur le débit moyen et minimal pour internet et des informations claires et comparables sur la couverture réelle de leurs réseaux de téléphones portables.
- Reconnaissance de l'identification électronique : nous avons décidé de nouvelles règles pour fournir aux entreprises, aux citoyens et aux pouvoirs publics des moyens simples et sécurisés de signer et certifier des documents en ligne.

Enfin, les opérateurs pourront exercer où ils veulent dans les 28 Etats membres»

### 3/ Neutralité du net

Le Parlement européen s'est prononcé pour des dispositions interdisant aux entreprises de télécommunications de dégrader ou de bloquer les connexions Internet pour les services et applications de leurs concurrents.

# Syndicats MAGAZINE

### Rédaction:

Syndicats - 42 rue Haute, 1000 Bruxelles  
 Nicolas Errante: rédacteur en chef - Tél.: 02/506.82.44  
 Aurélie Vandecasteele: journaliste. Tél.: 02/506.83.11  
 E-Mail: syndicats@fgtb.be

### Secrétariat:

Sabine Vincent - Tél.: 02/506.82.45  
 Service abonnements: 02/506.82.11

## &gt; TRAITEMENT DES DÉCHETS

# Les soutiers de l'économie verte

**Sur les ponts supérieurs, on parle de tri sélectif, de recyclage, d'économie verte, de transition vers une société «*bas carbone*», d'emplois «verts». Et si c'est vert, c'est forcément bon. Dans les soutes, il y a des coolies qui se démènent pour trier les déchets de nos poubelles et de nos usines. Ces emplois ne sont ni verts ni roses.**

Qui plus, qui moins, nous essayons tous de trier nos déchets, bien conscients qu'il y a des trésors dans nos poubelles et qu'il faudra d'une manière ou d'une autre arrêter le gaspillage des matières premières que nous consommons. Cela vaut pour les ménages. Cela vaut pour l'industrie qui a compris qu'elle pouvait réduire ses coûts en économisant les matières premières ou en réutilisant certaines.

Economiser les ressources limitées de notre planète devient une obligation. Le bon sens nous dit qu'il faut recycler ce qui peut l'être; traiter ce qui ne peut pas l'être pour ne pas polluer encore plus notre environnement.

## Du travail dans la poubelle

Le recyclage et le traitement des déchets ont pris de plus en plus d'ampleur. C'est devenu un secteur industriel en soi à ce point lucratif qu'il commence à intéresser des multinationales. On y voit même un gisement d'emplois qui devrait s'amplifier au fil du temps et au rythme de nos efforts pour évoluer vers une croissance «durable» ou une «économie verte», «pauvre en carbone» etc.

La Commission européenne en a fait un de ses objectifs pour 2020. D'ici là, notre société devrait devenir une «société du recyclage» c'est-à-dire qui limiterait sa production de déchets et les utiliserait comme matière première.

Forts de cette bonne conscience environnementale on imagine que les emplois «verts» sont forcément eux aussi «durables». L'Europe ne se pose en tout cas même pas la question. Et pourtant elle se pose. L'Institut syndical européen ETUI a mené l'enquête publiée dans le magazine HesaMag#09 sur le secteur du traitement des déchets en Europe et a mis en lumière les conditions de travail indécentes des travailleurs occupés dans le tri, le traitement et le recyclage des déchets.

## Des emplois tout sauf «verts»

Le tri et le recyclage des déchets est une activité à basse technologie et à haute intensité de main d'œuvre: une bonne partie du tri doit se faire à la main. Dans nos poubelles, il n'y a malheureusement pas que des trésors. On y trouve des objets tranchants, piquants, des produits toxiques, des métaux lourds, toute une armée de bactéries et de spores de moisissures qui ne vous veulent pas du bien, des poussières en quantités qui deviennent industrielles à partir du moment où on déverse tous les déchets en vrac. Et dans ces poussières on y trouve parfois l'amiante. En résumé, c'est sale, c'est dangereux et on voit apparaître de nouveaux risques

pour l'environnement et la santé des travailleurs. Au point explique Ann-Beth Antonsson de l'Institut suédois de recherche environnementale, qu'il a fallu fermer un site de recyclage au Danemark pour cause de... pollution de l'environnement.

Les risques sont accentués par le fait que le recyclage démarre dans de petites entreprises qui ne sont pas très attentives aux questions de santé et de sécurité ou n'ont pas les connaissances suffisantes pour prendre la mesure des risques encourus.

## Course au profit

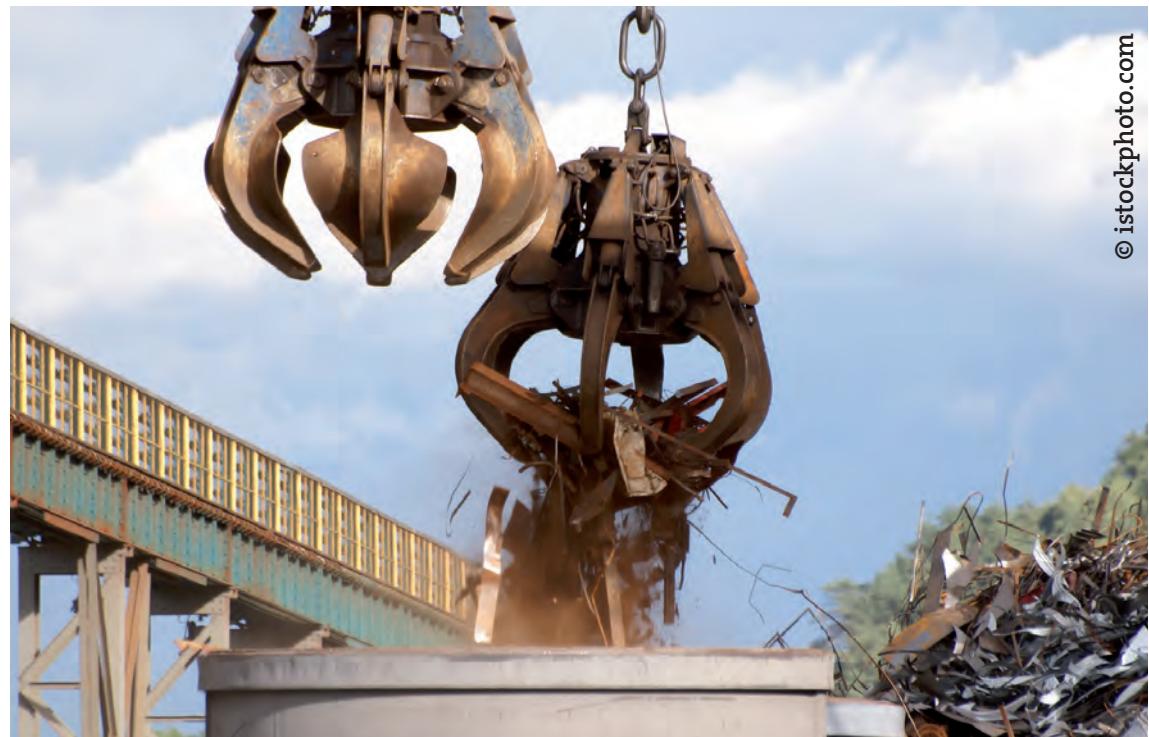
Les problèmes se corsent quand le secteur prend de l'ampleur et que le recyclage devient un business entre les mains du secteur privé voire pire parfois entre les griffes de la mafia. Les autorités locales vite dépassées ou mal outillées confient au privé le traitement des déchets. Cela se fait par appel d'offre. La concurrence se fait alors sur les prix. Et pour emporter les marchés, on rogne sur tous les coûts, dont la sécurité et bien sûr les salaires. Les travailleurs du secteur généralement peu qualifiés sont mal payés et sont de plus en plus soumis à des cadences infernales. Ces emplois sont tout sauf verts et encore moins durables dans la mesure où on utilise une main d'œuvre sous statut précaire.

C'est le constat que fait la fédération européenne des services publics EPSU : la privatisation du traitement des déchets va de pair avec une intensification du travail, un appauvrissement du dialogue social, une montée de la précarisation des contrats.

## Critères sociaux et environnementaux

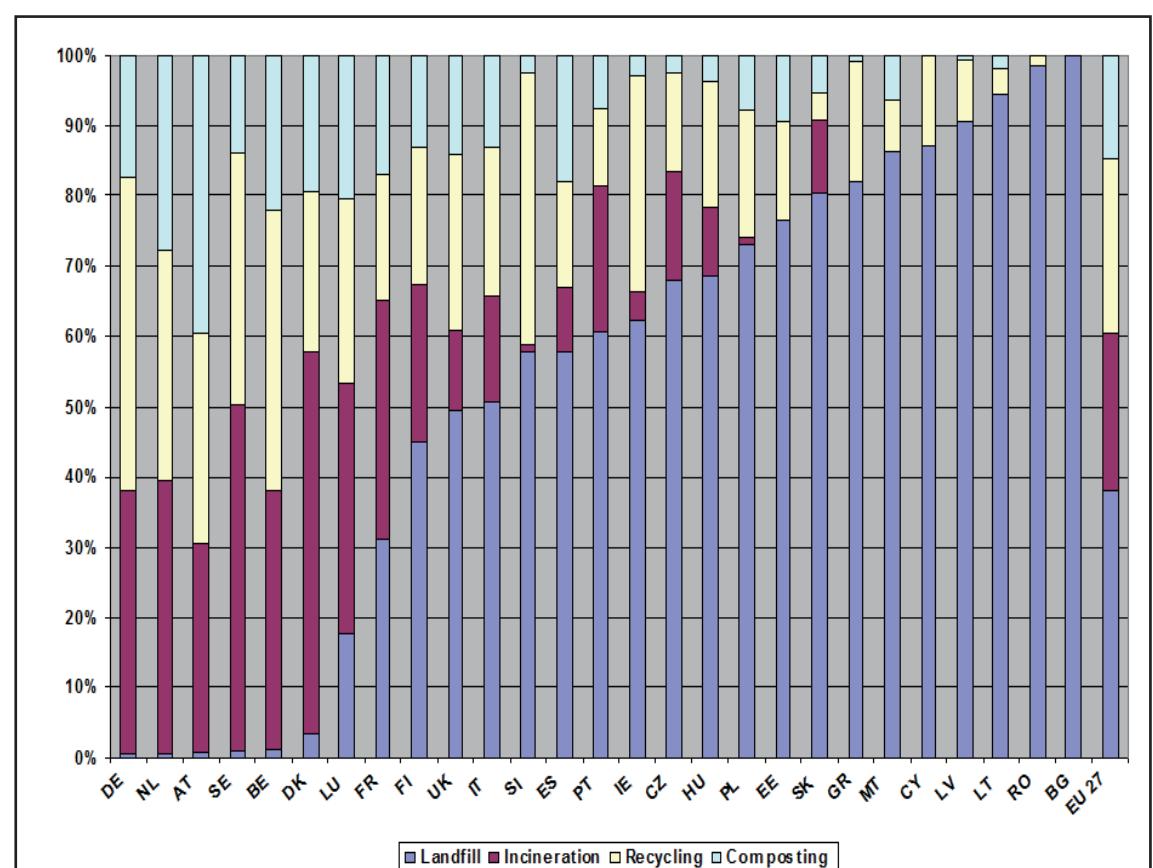
La conclusion de cette journée d'étude organisée par ETUI, c'est qu'il ne suffit pas de verdier l'économie pour que les emplois créés soient durables. Il faudrait laisser aux services publics la gestion des déchets ou au moins en cas d'appel d'offre au privé imposer dans les cahiers des charges des critères à la fois de santé et de sécurité et des critères sociaux. Mais ce serait peine perdue si on ne se protège pas aussi aux frontières pour éviter que l'on exposte tout simplement nos déchets – comme cela se fait hélas déjà – vers des pays du tiers-monde pour y être tout simplement déversés ou traités sans aucune précaution ni protection des travailleurs.

De plus, le traitement et le recyclage des déchets serait un puits sans fond si dès la conception des produits on ne pense pas à sa durabilité dans le temps (obsolescence programmée) et du point de vue de l'environnement (uti-



© istockphoto.com

## L'Europe du recyclage et du traitement des déchets



© istockphoto.com

# Le Fonds social de Solidarité, c'est quoi?

**Il existe en Belgique le Fonds social de Solidarité (FSS), destinés aux patients atteints d'une maladie rare ou qui nécessite des techniques de soins innovantes, ou des traitements qui ne sont pas en vente dans le pays. Ce fonds intervient quand toutes les autres possibilités de remboursement «classiques» sont épuisées.**

«Le Fonds Spécial de Solidarité est un filet de protection supplémentaire à la couverture ordinaire de l'assurance soins de santé. Ce fonds intervient financièrement auprès de patients atteints d'affections gravissimes pour certains traitements non remboursés», indique l'INAMI à propos du FSS. Dans un article récent, le quotidien L'Avenir mentionnait le peu d'utilisation de ce fonds, très méconnu des patients. Plus particulièrement en Wallonie, où les demandes sont très rares (430 demandes en 2012, plus de 1200 en Flandres). Pourtant très utile aux malades souffrant de maux graves, ce fonds n'est pas très sollicité.

Dès lors, qu'en est-il? Comment faire, et qui peut en bénéficier?

Tout d'abord, avant toute demande, il est indispensable d'avoir épuisé toutes les possibilités classiques de remboursement, publiques comme privées (mutuelles, assurances...).

Le FSS intervient en cas:

- d'indication rare
- de maladie rare
- de maladie rare qui nécessite des soins continus et complexes
- de demande portant sur des dispositifs médicaux et/ou prestations qui sont des techniques médicales innovantes - à l'exclusion des médicaments
- de maladie chronique chez l'enfant
- de soins qui nécessitent d'être administrés à l'étranger.

Dans certains cas, le fonds intervient dans le coût du stent valvulaire transcathéter implantable au niveau aortique (TAVI), pour les patients qui ne peuvent bénéficier d'une opération classique.

Comment demander l'intervention du Fonds Spécial de Solidarité? Il suffit d'introduire une demande spécifique:

- auprès du médecin-conseil de la mutualité
- par lettre recommandée à la poste ou par tout autre moyen permettant de déterminer avec

certitude la date d'introduction

Une demande de remboursement peut être introduite jusqu'à 3 ans après la prestation effectuée. Chaque demande doit comporter une prescription médicale, un rapport médical détaillé, une déclaration sur l'honneur ainsi qu'une facture ou un devis détaillé, et dans certains cas, une attestation de délivrance.

Pour les soins administrés à l'étranger, il faut pouvoir attester, via un rapport médical détaillé, que le cas est nécessaire bel et bien d'être pris en charge à l'étranger. Le Collège des médecins-directeurs de l'INAMI décidera de l'acceptation de la demande et fixera le montant de l'intervention.

#### Plus d'info? Contactez:

- votre mutualité de préférence (elle a déjà un dossier à votre nom)
- le service compétent à l'INAMI, au cas où la mutualité ne peut pas vous répondre.

Tél.: 02/ 739 76 70

Adresse mail:

fonds-solidarite@inami.fgov.be  
La brochure complète: <https://www.inami.fgov.be/care/fr/infos/solidarity/pdf/fss2006o424.pdf>

# Droit aux allocations familiales pour les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion «prolongé»

Suite à l'allongement de la période de stage, dans le régime du chômage, de 9 mois à 1 an, la même évolution a été réalisée dans le régime des allocations familiales, la période d'octroi passant également à 1 an.

Cependant, en vertu de la législation en vigueur, cette période se termine après un an alors que, dans le régime du chômage, cette année peut être prolongée, en cas d'évaluation négative par l'ONEM des efforts de recherche d'emploi.

Afin d'éviter que le jeune dont la période de stage d'insertion professionnelle est prolongée à défaut de deux évaluations positives durant le stage d'insertion ne soit, après 1 an, privé d'allocations familiales, les services de l'ONAFTS ont proposé au comité de gestion de l'ONAFTS un allongement à durée indéterminée de la période d'octroi en raison de l'allongement de la période d'insertion professionnelle.

Le Comité de gestion a marqué son accord à condition que le jeune qui se trouverait dans le cas introduise une demande de réévaluation de son comportement de recherche d'emploi dans les 15 jours ouvrables qui suivent la date à partir de laquelle une telle demande est recevable en application de la réglementation du chômage.

## AU PROGRAMME :

- Le Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Energie (RWADE) présentera son mémorandum et invitera les différents partis politiques à réagir aux revendications portées par les organisations membres du réseau.
- Deux ateliers thématiques permettront d'approfondir cette concrétisation du droit d'accès à l'énergie pour tous, tant via les collaborations entre Parlementaires et organisations sociales, que via les approches collectives de rénovation énergétique.

De 9h30 à 16h  
Aux moulins de Beez  
rue du  
moulin de  
Meuse 4  
5000 Namur (Beez)

PAF : 20 euros  
Repas sandwichs compris  
A verser sur le compte du RWADE :  
BE47 0682 4362 0880, avec la communication suivante : 2804 + votre nom  
(La participation financière ne doit pas être un frein, n'hésitez pas à nous contacter)

Journée de débat préélectoral autour du mémorandum du RWADE

## L'accès à l'énergie pour tous : il est temps de s'y mettre !

Aujourd'hui, plus de 30% des wallons doivent consacrer plus de 10% de leurs revenus pour des dépenses d'énergie et sont dès lors considérés comme étant en situation de précarité énergétique. En 2012, faute de revenus suffisants ou/et d'un logement et d'équipements de qualité, 178.000 ménages ont présenté un retard de paiement de leurs factures d'électricité, 75.000 pour des factures de gaz. Ces retards ont abouti au placement de plus de 22.000 compteurs à budget, et ont entraîné plus de 9.000 coupures. Les prix de l'énergie, sous la pression de différents facteurs, vont plus que probablement poursuivre leur hausse. Les difficultés vécues par les ménages ne feront que s'accroître, à moins que les pouvoirs publics n'investissent dès maintenant dans des solutions à long terme en faveur d'un véritable droit d'accès durable à l'énergie pour tous !



Avec soutien de Wallonie

Lundi 28 avril 2014  
Informations et inscriptions :  
[info@rwaude.be](mailto:info@rwaude.be) ou au 081 71 13 71

## Ouverture officielle de la maison syndicale rénovée «De Noordstar»

Le vendredi 4 avril, la maison syndicale rénovée "De Noordstar" a été inaugurée officiellement en présence de notre Président Ivan Victor, de John Crombez, Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Fraude, et de Johan Vande Lanotte, Vice-Premier. Dans son discours Erik Van Deursen, Secrétaire provincial FGTB, a évidemment prêté attention également à la journée d'action réussie contre le dumping social. De plus, il a saisi l'occasion pour accentuer ce dossier important ainsi que le reste du cahier revendicatif syndical pour le prochain gouvernement.

La maison syndicale a été rénovée entièrement. La façade classée a reçu un rafraîchissement. Le reste du bâtiment a été démolie jusqu'aux fondations et reconstruit. En ce qui concerne la reconstruction, une attention particulière a été accordée à l'accessibilité pour les visiteurs. On a opté pour l'utilisation de matériaux durables, ainsi que de techniques qui



permettent d'économiser l'énergie afin de réduire au minimum l'empreinte écologique. L'aménagement de l'intérieur a été réalisé via un projet d'économie sociale.

Au rez-de-chaussée se trouvent en avant de l'immeuble, deux salles de réunion polyvalentes, un bar et des toilettes pour les visiteurs. Cette accommodation de réunion peut être coupée du reste de l'immeuble et grâce à son entrée séparée elle est accessible après les heures de bureau. Ainsi, cette infrastructure de réunion peut également être louée par des organisations socialistes amies qui souhaitent organiser une activité. Du côté derrière se situent l'entrée principale, la réception, le service chômage et le service de droit social.

Au premier étage se trouvent les bureaux de l'UBT, d'Horval, de la CMB et de la CG.

Au deuxième étage se situent les

services interprofessionnels de la FGTB tels que le service jeunesse, le service chômage, Linx +, la formation des militants et le projet de formation KOPA avec leur salle de formation.

Un nouveau cadre crée une nouvelle dynamique. Les militants, les collaborateurs et les affiliés sont en tout cas enthousiastes. Depuis la remise en service de la maison De Noordstar les diverses activités et réunions ont attiré beaucoup de public. Également la journée portes ouvertes du samedi 5 avril pouvait compter sur beaucoup d'intérêt.

La maison De Noordstar est prête à recevoir de nouveau le flux quotidien d'affiliés et donne aux militants et collaborateurs une maison syndicale à partir de laquelle ils peuvent tenir tête à de nombreux défis syndicaux.

## Ports: la Belgique mise en demeure par le commissaire européen Kallas

Il y a la mise en demeure, par le Commissaire du Transport européen Siim Kallas, des autorités belges en matière des règles européennes quant à la liberté d'établissement en ce qui concerne l'organisation du travail portuaire en Belgique. Et il y a les provocations incessantes de la part de l'équipe de juristes du chef de la Katoennatie Huts vis-à-vis des syndicats portuaires, du Président Ivan Victor et du Secrétaire fédéral Marc Loridan de l'UBT. Le tout ensemble a engendré la participation d'une représentation spontanée et impressionnante de nombreux ports européens à la manifestation contre le dumping social et pour une Europe sociale.

Après avoir harcelé d'autres ports européens, la Commission européenne attaque maintenant l'organisation du travail belge:

- l'obligation d'occuper des travailleurs portuaires dans le contingent logistique.

Jusqu'à présent, et cela grâce à des canaux européens démocratiques, la Commission européenne n'a pas réussi à démolir notre loi. Aujourd'hui, Kallas l'essaie d'une autre façon.

Entretemps, tant la Ministre Monica De Coninck que la Parlementaire européenne Kathleen Van Brempt



composent un cahier d'arguments pour réfuter à fond la plainte européenne qui est inspirée exclusivement par Fernand Huts.

Le fait que Kallas n'a pas pu réaliser sa nouvelle Directive portuaire avant les élections du 25 mai et l'inauguration récente d'un nouveau «Huts terminal» dans son pays d'origine, ont clairement inspiré Kallas à trouver un chemin juridique pour frapper au cœur les travailleurs portuaires belges.

## FISH & RUN II

Le jeudi 28 mars 2014, le film «Fish & Run II» a été projeté dans la maison syndicale restaurée De Noordstar. Un film sur le poisson, les pêcheurs et la pêche; un film sur les eaux tumultueuses dans lesquelles le secteur se trouve.

Alex Brackx a surpris le public avec sa performance. Alex est le chanteur du groupe Rumtown qui a composé la bande sonore pour le film Fish & Run II. L'ambiance était tout de suite garantie. Après une brève introduction par le réalisateur Filip De Bodt, le film a été projeté.



Le fil rouge à travers le film est clair: les armateurs et les pêcheurs ont du mal à maintenir la tête hors de l'eau. Cette situation est due en grande partie aux bas prix qu'ils reçoivent pour leur poisson frais. Ils obtiennent avec peine un demi-euro pour un kg de plie, alors que celui-ci est vendu à 4,5 euro par kg dans le magasin. Des accords de prix entre les principaux acheteurs se trouvent à la base de cette grande différence.

Une note positive: des études montreraient que les stocks ont de nouveau augmenté légèrement en taille mais avec une flotte de plus en plus restreinte cela n'est pas si surprenant.

Comme dans de nombreux autres secteurs, le contrôle sur l'application de la législation européenne reste médiocre. En particulier les pêcheurs néerlandais qui ne respecteraient pas les règles, sont une épine dans le pied de leurs collègues belges. Cela s'est manifesté d'ailleurs également pendant le débat public après le film.

Les Hollandais se font impopulaires aussi parce qu'ils appliquent la technique des chaluts à impulsion électrique. Avec cette technique des génératrices envoient des impulsions électriques vers le fond de la mer où elles surprennent les poissons de fond qui sont ainsi capturés dans le filet. Selon les pêcheurs présents il ne resterait presque plus de poisson vivant après le passage du chalut à impulsion. Plus encore, les poissons qui sont capturés de cette façon marquent des brûlures noires. Ils ne sont donc pas surpris mais électrocutés.

Quelqu'un dans le public a proposé comme solution l'extension de la zone de 12 miles pour réaliser une politique de pêche plus économique en énergie. A partir de 12 miles devant la côte on se trouve dans les eaux internationales où peuvent également pêcher des pêcheurs non-belges. A cause de la réduction des ressources de poisson les pêcheurs belges sont obligés de naviguer plus loin pour atteindre la pêcherie.

Certaines personnes présentes ont critiqué le rôle des pêcheurs sportifs récréatifs. En effet, le contrôle de leur capture est quasiment inexistant, ce qui résulte en une capture considérable de morue vendue via le circuit noir. Voilà un thème que Filip de Bodt abordera probablement dans le prochain film Fish & Run III.



Depuis un nombre d'années, le secteur du transport et de la logistique est affecté par le dumping social. Afin de pouvoir réaliser de plus grands profits, le patronat a détruit l'emploi de milliers de chauffeurs de camion. Et également dans la logistique les conséquences se font sentir! «Stop dumping social» était l'appel très clair des militants de l'UBT Transport routier & Logistique, qui ont participé en masse à la manifestation.

# Mémorandum FGTB

## Un virage à gauche

Après une législation marquée par une politique d'austérité stricte, voire aveugle, par un gel des salaires et par un démantèlement des droits sociaux au niveau belge et européen, il est maintenant temps d'amorcer un tournant à gauche clair et ce, tant au niveau régional que fédéral et européen. Un tournant à gauche pour ouvrir la voie d'une relance durable et solidaire, d'une relance qui sera créatrice d'emplois.

**Comment la FGTB voit-elle ce virage? Quelles sont nos priorités? Qu'est-ce qui est important pour nous? Quelles mesures prônons-nous? Quelles lignes politiques le prochain gouvernement doit-il définir? Nous avons repris nos revendications et priorités dans un mémorandum que l'on peut télécharger sur notre www.fgtb.be.**

Pour la FGTB, les priorités sont la défense et le renforcement du pouvoir d'achat et ceci se décline selon trois axes: celui des emplois de qualité, celui d'une fiscalité juste et enfin, celui d'un vieillissement positif.



## Emploi de qualité

Trop de travailleurs sont victimes de restructurations ou de fermetures d'entreprises, y compris dans les entreprises qui engrangent des bénéfices. Les procédures légales de concertation doivent être élargies de façon à pouvoir également anticiper.

- Nous voulons un droit d'alerte et d'expertise pour que les représentants des travailleurs reçoivent toutes les informations sur la situation exacte de l'entreprise pour ainsi développer des perspectives sur le long terme pour l'emploi.

Il convient de trouver des solutions pour les travailleurs au chômage. Le chômage n'est pas le choix de personne. Nous demandons au prochain gouvernement qu'il supprime les mesures asociales et que les chômeurs ne soient pas poussés dans la pauvreté.

- Il faut mettre un terme à la dégressivité des allocations de chômage, à la procédure de contrôle de la disponibilité et aux mesures qui hypothèquent l'avenir des jeunes, comme la limitation dans le temps des allocations d'insertion.

- Nous exigeons un engagement clair et contraignant pour offrir aux jeunes des perspectives d'un emploi de qualité.

## Des emplois de qualité

### Plus de pouvoir d'achat

Pour garantir le pouvoir d'achat des travailleurs et donc continuer à faire tourner notre économie, nous devons pouvoir compter sur un index correct et garanti. Notre système d'indexation automatique permet aux salaires et allocations de suivre l'évolution du coût de la vie. De cette façon, nous pouvons payer nos factures, maintenir notre consommation et nous soutenir les entreprises et l'économie. Pour les allocations sociales (pension, chômage et invalidité), l'index à lui seul ne suffit pas pour ne pas trop être en décalage avec les salaires. Les allocations aussi doivent bénéficier de la liaison au bien-être.

- Nous nous opposons à toute manipulation politique de l'indexation automatique.
- Nous exigeons que le budget pour la liaison au bien-être soit totalement garanti et permette une revalorisation équitable de toutes les allocations sociales.

Notre pouvoir d'achat a été menacé suite au gel des salaires ces dernières années. Suite aux décisions unilatérales du gouvernement, il n'a pas été possible de conclure un accord interprofessionnel qui reprenne des accords généraux garantissant la solidarité entre les secteurs faibles et forts et déterminant les marges pour poursuivre la concertation au niveau sectoriel. Ceci ne peut se répéter à l'avenir.

- Nous sommes contre toute immixtion dans la liberté de négociation et exigeons que celle-ci soit garantie. Toute tentative de geler les salaires se heurtera à notre farouche opposition.

Comme nous l'avons encore récemment dénoncé avec notre Equal Pay Day, la journée de l'égalité salariale, les femmes gagnent toujours 21% en moins que leurs collègues masculins. C'est un constat scandaleux et aussi injuste. Les employeurs doivent donner aux temps partiels l'opportunité d'augmenter leur temps de travail, veiller à donner des heures de travail fixes et à avoir une organisation du travail permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les pouvoirs publics doivent fournir suffisamment de structures d'accueil abordables et faire appliquer la loi sur l'écart salarial dans chaque entreprise.

- Le prochain gouvernement doit avoir de l'attention pour la problématique H/F dans chaque dossier, chaque thème et chaque mesure.

### Relance durable

Le problème, ce ne sont pas nos salaires. Au lieu d'opter pour une approche à court terme et unilatérale de la compétitivité et de la ramener à de simples économies sur les salaires, nous devons soutenir notre économie par des investissements, par l'innovation et l'orienter vers de nouveaux marchés.

- Toute l'aide de l'Etat aux entreprises doit être utilisée efficacement et liée à la création d'emplois. Il ne peut être question de donner des chèques en blanc comme c'est le cas pour les intérêts notionnels.
- Il faut un plan phasé pour une transition juste vers une société bas carbone. Les pouvoirs publics doivent intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics.
- Nous exigeons pour tous un droit à un apprentissage tout au long de la vie qui soit de qualité et accessible.

## Fin des discriminations ouvriers - employés

Nous nous réjouissons évidemment que des mesures aient été prises pour supprimer les discriminations entre travailleurs. Mais pour y parvenir, la route est encore longue.

- La FGTB continue à exiger la suppression des discriminations qui subsistent entre ouvriers et employés notamment en matière de préavis (cf. les dérogations aux nouvelles règles), sans oublier les autres dossiers (en priorité les vacances annuelles et le salaire garanti en cas de maladie).

## De véritables engagements pour des emplois de qualité – du travail décent

La santé et la sécurité des travailleurs n'est pas une marchandise qui se négocie ou se brade. Il convient de prendre des mesures pour que la santé et la sécurité des travailleurs soient garanties.

- La flexibilité doit être négociée, limitée et liée à une meilleure organisation du travail, elle ne peut avoir d'impact négatif sur la santé et la sécurité au travail.
- Les contrats temporaires successifs et les contrats à durée déterminée doivent être encadrés plus strictement.
- Les emplois précaires ou sous-payés (cf. contrats étudiants) ne peuvent se substituer aux emplois de qualité.
- La directive sur le détachement (travail à l'étranger) doit être révisée pour pouvoir véritablement lutter contre le dumping salarial. Dans l'ensemble de l'UE, il faut introduire le principe général de responsabilité partagée de la chaîne de sous-traitance pour le paiement des salaires.
- La liberté syndicale doit être garantie à tous les niveaux.

## Une Europe sociale

Le vendredi 4 avril, nous avons manifesté en masse pour le rappeler haut et fort : nous voulons une Europe sociale, une Europe qui offre une protection sociale, crée des emplois durables, introduit un salaire minimum décent, et une justice fiscale, et enfin une Europe qui contrôle et sanctionne le dumping social.

- Il faut mettre un terme à la politique d'austérité aveugle et aux dictats de la Commission européenne. Nous nous opposons à la mise sous pression de notre protection sociale et de nos pensions, aux attaques à l'encontre de notre modèle de concertation sociale et de la protection des travailleurs (cf. Refit, www.rethinkrefit.eu). Les dépenses publiques qui soutiennent la relance ne peuvent être prises en compte dans les 'déficits budgétaires'. Nous prônons un commerce équitable, respectueux des normes sociales et environnementales.
- Le plan d'investissement de la CES doit être mis en œuvre : ceci implique que pendant 10 ans, il faut investir chaque année 2% du produit intérieur brut européen.

# Renforcer le pouvoir d'achat et les services publics

Le pouvoir d'achat c'est ce qu'il reste de nos revenus, quelle que soit leur origine, une fois que l'on a payé tout ce que l'on doit payer avant de pouvoir acheter les biens et les services dont on a besoin ou envie.

Ces «prélèvements» obligatoires sur nos revenus sont de deux ordres:

- les cotisations sociales pour financer la sécurité sociale, dont l'assurance santé, l'assurance chômage, les pensions... Ces cotisations représentent un revenu ou pouvoir d'achat différé que l'on retouche tôt ou tard en cas de besoin : en allocation de chômage si on perd son emploi, en quasi gratuité des soins et en indemnité en cas de maladie ou d'accident du travail, en pension de retraite au terme de sa carrière...
- les impôts appelés aussi «contributions» parce qu'elles servent à financer l'Etat et les services qu'il nous rend. Ces services publics sont aussi du pouvoir d'achat puisque l'on reçoit une espèce de droit de tirage sur ces services selon les nécessités sans devoir les payer ou en tout cas beaucoup moins que leur prix coûteux s'il fallait payer intégralement de sa poche. Et ce n'est pas rien. Imaginez ce que coûterait l'intervention des pompiers ou de la protection civile en cas de catastrophe. Ce que coûterait un précepteur pour chaque famille s'il n'y avait pas d'écoles publiques. Que serait la mobilité sans les routes ou les transports en commun? Etc.

## Taxer ni plus, ni moins, mais mieux

**Pour que la société fonctionne et protège chacun contre l'adversité, nous devons tous y contribuer en principe selon notre «capacité contributive». Le problème est que notre fiscalité ne répartit pas équitablement les efforts entre les citoyens selon leur degré de richesse.**

### Rétablissement une vraie progressivité

Pour être juste, l'impôt doit donc être progressif, c'est-à-dire d'autant plus élevé que le revenu est important. Or, au fil des différentes réformes fiscales, la progressivité de l'impôt a été entravée. Les revenus ont été largement déglobalisés. La progressivité ne s'applique en gros que pour l'impôt des personnes physiques. Elle débute trop tôt mais s'arrête aussi trop rapidement.

Le salaire minimum de 1.560€ bruts est taxé au taux moyen de 20%, avec un taux marginal de 40% sur les dernières tranches. Un salaire brut de 3.200€ (c.-à-d. +/- le salaire moyen, +/- 1.950€ nets pour un employé isolé), est imposé au taux moyen de 32%, avec un taux marginal sur les tranches supérieures de 50%. Ceux qui gagnent dix fois plus que le salaire moyen sont également taxés avec un taux marginal de 50%.

**La FGTB propose une diminution de la taxation sur les salaires en favorisant les bas et les moyens revenus. Cela devrait être mis en œuvre par le biais:**

- du réaménagement des tranches d'imposition (plus de tranches pour une meilleure progressivité) et d'un rétablissement des tranches d'imposition supérieures pour les très hauts revenus;

### Une transparence de TOUS les revenus

En Belgique, tous les revenus ne sont pas connus du fisc. Les revenus du travail doivent ainsi en Belgique faire l'objet d'une double déclaration du travailleur et de l'employeur ce qui n'est pas le cas pour les revenus de placements financiers ou les revenus de loyers.

Pour la FGTB, une fiscalité plus juste doit être envisagée par le biais d'une connaissance intégrale de l'ensemble des revenus. La taxation de l'ensemble des revenus devra avoir comme résultat de diminuer la contribution des revenus du travail aux budgets des pouvoirs publics et de mieux la répartir avec les autres types de revenus. Il ne s'agit pas de taxer plus, ni moins mais de taxer mieux!

**La FGTB demande donc une Globale Tax On Web, c'est-à-dire l'instauration d'une double obligation de déclaration automatique de tous les revenus, tant par les débiteurs que par les bénéficiaires de ces revenus.**

### Un indispensable rééquilibrage

Depuis de nombreuses années, la FGTB dénonce le déséquilibre entre la taxation des revenus du travail et celles prévalant sur les revenus du capital.

Les recettes fiscales de l'Etat fédéral reposent trop sur le travail: 64%, soit les 2/3 des recettes fiscales proviennent des revenus du travail (IPP 33%) et des impôts indirects (31%) contre 8,5% pour les recettes issues de l'impôt des sociétés (ISOC) et 11% sur les autres revenus et le patrimoine: 11%.

Les revenus du capital et de la propriété sont trop peu taxés:

- Les plus-values sur actions: 0%;
- Les revenus mobiliers: 25%;
- Les bénéfices des sociétés (ISOC): en moyenne 23% (taux effectif) au lieu du taux officiel de 34%. Cette différence trouve notamment son origine dans le système des intérêts notionnels qui coûtent 6,1 milliards par an à l'Etat;
- Hormis le précompte immobilier calculé sur base d'un revenu cadastral très largement sous-évalué, la fiscalité sur les revenus immobiliers est quasiment symbolique.

**Pour la FGTB, les différentes catégories de revenus doivent être taxées dans une approche globale et surtout de manière juste via:**

- la suppression des intérêts notionnels;
- l'instauration d'une véritable imposition des plus-values;
- un impôt minimum à l'Impôt des sociétés;
- la suppression des taux réduits à l'impôt des sociétés pour les PME

## > POUVOIR D'ACHAT ET VIEILLISSEMENT Priorité à la pension légale

**Le phénomène de vieillissement de la population est constamment présenté comme une catastrophe en référence au coût qu'il risque d'engendrer d'ici 2030 ou 2060. Et ce coût est agité comme un épouvantail pour inciter ou obliger à travailler plus longtemps et pour développer les pensions privées par capitalisation. En réalité, le vieillissement de la population doit plutôt être considéré comme une victoire. Il est en effet synonyme d'une meilleure espérance de vie grâce à une amélioration des conditions de travail, des soins de santé et d'hygiène. Mais le dispositif doit être amélioré.**

Pour la FGTB, le coût supplémentaire de la protection sociale lié au vieillissement de la population (santé et pensions) peut être rencontré par le biais de choix politiques qui tiennent compte des droits et nécessités des aînés. Et pour cela, l'objectif premier doit être la création d'emplois de qualité. En effet, les emplois d'aujourd'hui sont la meilleure garantie de financement des pensions de demain. Il faut donc que le prochain Gouvernement s'engage avec courage et détermination dans une politique créatrice d'emplois via des investissements dans l'économie réelle.

### Relever les pensions de 25%

Nos pensions sont parmi les plus basses d'Europe. Actuellement le taux de base pour le calcul de la pension légale est de 60%.

**Pour la FGTB, la priorité va au régime de pension légal. La proposition de la FGTB est simple et sociale: octroyer un taux de 75% à tous les travailleurs.**

Cette amélioration correspond à une augmentation de la pension de l'ordre de 25%. Le coût de cette mesure est estimé à 2,47 milliards d'euros.

### Renforcer le principe assurantiel

Il est important de maintenir un lien entre les cotisations payées et le niveau de la pension effectivement perçue. C'est ce que l'on appelle le principe assurantiel. Or, les pensions sont calculées en référence à un salaire plafonné dont le niveau trop bas ne garantit pas un taux de remplacement suffisant de la pension par rapport au salaire et pousse les travailleurs appartenant au groupe des moyens revenus à se tourner vers les assurances privées pour se constituer un complément de pension.

**La FGTB exige une revalorisation du plafond de calcul applicable dans le régime des salariés.**

### Revaloriser la pension minimum

La pension minimum pour un isolé après une carrière complète s'élève aujourd'hui à 1.123,34€ bruts par mois. Ce qui est particulièrement faible si on tient compte du fait qu'il faut avoir travaillé 45 ans pour bénéficier de ce montant.

**Pour la FGTB, la pension minimum doit être progressivement majorée pour atteindre le montant du salaire mensuel minimum de 1.502 euros bruts pas mois.**

### Garantir les périodes assimilées

Les périodes assimilées sont des périodes d'inactivité (par ex. de chômage) qui comptent pour le calcul de la carrière. Afin de satisfaire à la stricte condition de carrière de 45 ans, les assimilations jouent un rôle crucial. Les assimilations concernent plus particulièrement les travailleurs avec un bas revenu et les femmes. Même si l'on tient compte des périodes assimilées, la carrière moyenne d'une femme atteint seulement 31 années.

**La FGTB s'oppose à toute limitation des périodes assimilées.**

### Garantir l'âge légal de la pension et prendre en compte les réalités de la carrière

Les différences d'espérance de vie varient très fort selon la pénibilité du travail et le niveau de qualification : au niveau de l'Union européenne, en 2010, l'espérance de vie à la naissance des travailleurs moins qualifiés était de 73 ans, contre 78 pour les moyennement qualifiés et 81 ans pour les qualifiés. Pourtant, on attend de ces travailleurs à l'espérance de vie plus courte qu'ils continuent à cotiser plus longtemps alors qu'ils bénéficieront moins longtemps de leur pension. Il s'agit d'une injustice criante. Pour les travailleurs qui exercent un métier pénible et connaissent des problèmes de santé, ne pas avoir accès à la prépension (RCC) signifie généralement le renvoi vers les régimes de chômage ordinaire ou l'invalidité. Ce qui n'est nullement acceptable après de longues années de carrière dans un emploi physiquement exigeant et dans le contexte actuel de chômage massif des jeunes.

**La FGTB demande que tous les régimes de RCC actuels soient conservés. La FGTB demande que la condition de carrière pour les régimes de départ anticipé tienne compte de des conditions de travail physiques et psychiques pénibles.**

**Pour la FGTB, il est asocial de forcer les travailleurs plus âgés à rester au travail alors que le chômage des jeunes atteint un niveau record.**

# Vive LA SANTÉ ?

**Les personnes exerçant un métier lourd vivent 7 ans de moins**



**"Elles creusent leur propre tombe avant l'heure, profitent moins longtemps de leur pension, mais travaillent aussi longtemps que les autres.**

**Ce n'est pas logique !"**

**FGTB**

**Centrale Générale**  
Ensemble, on est plus forts

**Votez à gauche! www.accg.be**

**CCT** Négociations dans les secteurs  
✓ pour votre emploi  
✓ pour votre revenu

## > MINI ACCORD 2013-2014 POUR LA CONSTRUCTION Pas de régression sociale, mais pas de satisfaction pour autant

**Les militants syndicaux de la FGTB pour le secteur de la construction sont fâchés et déçus. Il aura fallu 15 mois avant qu'ils n'obtiennent enfin une nouvelle convention collective de travail. Et encore, il ne s'agit que d'un mini accord avec justes quelques miettes pour les travailleurs. Cet accord a pour seul mérite de maîtriser les exigences démesurées des employeurs, grâce à la vigilance et à l'acharnement des représentants de la FGTB qui furent bien seuls dans cette tâche.**



**Robert Vertenueil:**  
**«Les ouvriers de la construction n'en peuvent plus. Ils n'acceptent pas d'être traités comme des travailleurs de second rang»**

Il aura fallu un temps considérable avant que la nouvelle CCT pour la construction ne voie le jour pour la simple raison que les employeurs ne voulaient pas négocier. Ils voulaient d'abord savoir ce que l'harmonisation des statuts ouvriers et employés allait leur coûter. C'est ainsi que nous avons perdu de précieux mois. Entre-temps, ils ne savent toujours pas ce que l'harmonisation va leur coûter, mais ils ont réussi à maintenir des préavis beaucoup plus courts pour les ouvriers de la construction que pour les autres travailleurs du pays. Mais ceux qui pensaient que cela inciterait les patrons à faire preuve de plus de clémence lors des négociations pour un nouvel accord sectoriel se sont lourdement trompés.

**10 heures par jour,  
6 jours par semaine?**

Au contraire. Lorsque les négociations pour une CCT ont enfin pu réellement commencer, les employeurs sont restés obstinément rivés à des exigences démesurées. Ils voulaient une flexibilité poussée à l'extrême, avec l'introduction de la semaine de 10 heures et la semaine de 6 jours. Ils voulaient aussi restreindre les préensions et supprimer certains droits et avantages de la sécurité d'existence.

Les représentants de la FGTB se sont fermement opposés aux exigences patronales. Ils ont réussi à limiter dans une large mesure la dégradation des conditions de travail dans la construction. Mais ils se sont bien trop souvent retrouvés seuls.

**Nous aurions voulu qu'il en soit autrement**

Les affiliés, militants et secrétaires fédéraux de la FGTB Construction ont été clairement informé de la situation. Ils ont été impliqués dans toutes nos positions et prises de décisions. Nous avons finalement accepté un mini accord. Nous aurions voulu qu'il en soit autrement. Par contre, nous ne saurons jamais ce que la base des autres syndicats aurait voulu, car en effet, il y a eu très peu ou pas d'information et de consultation. C'est particulièrement regrettable, ensemble, nous aurions pu obtenir plus.

Robert Vertenueil, le secrétaire fédéral qui mène depuis des années les négociations pour le secteur de la construction nous propose de dresser le bilan: «Le pouvoir d'achat des travailleurs est ramené au même niveau qu'il y a 10 ans. Aujourd'hui, nous ne pouvions même pas négocier une CCT avec un

peu plus de pouvoir d'achat en raison du blocage des salaires imposé par le gouvernement. Depuis le début de l'année, les ouvriers sont aussi confrontés à des délais de préavis beaucoup plus courts que tous les autres travailleurs. Sans oublier que de nombreux emplois sont perdus à cause d'entreprises de construction qui engagent des travailleurs étrangers, payés un salaire de misère et sans protection sociale. Les ouvriers de la construction n'en peuvent plus. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont massivement pris part à la grande euro manifestation du 4 avril dernier. Ils n'acceptent pas d'être traités comme des travailleurs de second rang.»

**Des sacrifices intolérables pour des miettes indigestes**

Et ils ont raison. La FGTB a pris le pouls auprès des travailleurs de la construction. Nous savions que les attaques patronales sur les droits sociaux avaient suscité une grande consternation. Nous sommes le seul syndicat à s'être battu jusqu'au bout pour obtenir une CCT sectorielle décente. C'est grâce à cela que nous avons réussi à contenir la flexibilité.

Il n'y a que le travail du samedi qui passe de 64 à 96 heures par an, moyennant l'accord des syndicats. Tous les systèmes de prévision sont maintenus. Et les délégations syndicales peuvent mieux contrôler les fraudes et le dumping social. Mais pour le reste, il y a très peu à se mettre sous la dent dans cette CCT. Les employeurs exigeaient des sacrifices intolérables et n'offraient en contrepartie que des miettes indigestes.

**La prochaine CCT à temps**

Les négociations pour cette CCT ont duré tellement longtemps qu'il est déjà temps de penser à la prochaine. A ce propos, Robert Vertenueil met en garde: «Les choses ne seront certainement pas plus faciles. Les employeurs ne seront pas spontanément plus indulgents. Et le risque que notre pays et l'Europe bascule à droite lors des prochaines élections doit aussi être pris en compte. Quoi qu'il en soit, nous exigeons que les négociations commencent à temps. Ici, les ouvriers de la construction ont dû attendre jusqu'en avril 2014 pour savoir quels étaient leurs droits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La prochaine fois, il faudra qu'ils connaissent leurs droits dès le début.»

## D'où vient cette agressivité des patrons?

**Les patrons de la construction se sont montrés intransigeants, ils n'ont pas cédé d'un pouce pour la nouvelle CCT sectorielle. Ailleurs aussi, le patronat se montre particulièrement combatif et arrogant. Ecouter les travailleurs et les syndicats, ce n'est plus au programme. Leur volonté fait force de loi, c'est en tout cas ce qu'ils pensent. D'où vient cette agressivité? C'est ce que nous avons demandé à Paul Lootens, secrétaire général de la Centrale Générale de la FGTB.**



**Les grévistes de Lanxess sur les marches du Palais de justice d'Anvers. La Cour leur a donné raison. Ils ont le droit de mener des actions. Un jugement qui n'a pas empêché la direction de directement sortir une nouvelle provocation.**

Paul: Impossible de l'ignorer. Le patronat est à l'aise avec un gouvernement qui impose un gel des salaires et plus de flexibilité. Si la porte est ouverte pour plus de libéralisme et moins de salaires, ce sont bien évidemment les travailleurs qui sont les dupes.

**Mais tout cela provoque de nombreuses tensions sociales. Il y a peu encore des conflits ont éclaté dans des entreprises comme Lanxess à Anvers ou La Floridienne à Ath. Sans oublier la manifestation européenne du 4 avril dernier.**

Nous avons prévenu que la paix sociale ne pourrait pas être maintenue en serrant la vis aussi fort. Et certainement pas dans des entreprises qui réalisent des bénéfices. C'est ce que nous voyons dans le secteur de la chimie. Les travailleurs ont avancé des revendications très raisonnables et malgré tout, les patrons se sentent tellement fort qu'ils ont tout balayé d'un revers de main. Ils vont

même encore plus loin et exigent des régressions sociales, moins de préensions, plus d'heures supplémentaires. Et lorsque des travailleurs mènent des actions de protestation, c'est directement tout l'arsenal répressif qui entre en scène. D'abord les médias qui diabolisent les meneurs d'action en les présentant comme des profiteurs irresponsables. Ensuite les huissiers qui brandissent des jugements. Et enfin les tribunaux qui citent les grévistes à comparaître. Tous les moyens sont bons pour neutraliser les effets d'une grève. C'est d'ailleurs l'objectif du débat au parlement sur les services minimums pendant une grève. D'un point de vue politique, les employeurs ont déjà le champ libre. Il ne leur reste plus qu'à nettoyer du côté de l'action syndicale.

**Les grévistes de chez Lanxess ont été assignés à comparaître. Mais avec le résultat inverse.**

Les patrons passent d'une provocation à l'autre. C'est là leur tactique, on le voit d'ailleurs très bien chez Lanxess. En citant six grévistes à comparaître, les employeurs espéraient avoir le tribunal de leur côté. Sauf que cette fois les choses ne se sont passées comme prévu. La Cour a donné raison aux grévistes et c'est une évolution positive. Mais n'allez pas croire que le patronat y est sensible. Chez Lanxess, une nouvelle provocation a immédiatement vu le jour. Maintenant, on essaie de faire peur aux gens en les menaçant d'une nouvelle restructuration. Sauf qu'il semble peu probable que cette provocation ait l'effet escompté.

## 28 avril, journée mondiale de la santé et sécurité au travail

### Accident du travail: les bons réflexes

Le 28 avril est la journée mondiale de la santé et la sécurité au travail. L'objectif de cette journée est de promouvoir un travail sûr, salubre et décent pour tous. Aujourd'hui encore, trop de travailleurs perdent la vie en essayant de la gagner. Ce n'est pas normal. Dans ce domaine, la prévention reste le meilleur outil pour protéger les travailleurs mais malheureusement, ça ne suffit pas toujours. Chaque jour, des accidents du travail ou sur le chemin du travail surviennent. Et dans ce cas, il est essentiel que vous connaissiez vos droits et obligations. Petit aperçu.

En cas d'accident du travail ou sur le chemin du travail, le meilleur conseil que nous puissions vous donner est de directement prendre contact avec votre délégué au sein de votre entreprise ou de contacter votre section régionale de la Centrale Générale de la FGTB. Elle est à vos côtés pour défendre vos droits. Malgré tout, voici un condensé de ce qu'il faut absolument savoir.

#### Déclarez l'accident, grave ou pas

En principe, tout accident du travail, même s'il n'entraîne pas d'incapacité, doit être déclaré à l'assurance. C'est très important car en cas de complications médicales d'un accident non-déclaré, vous risquez de rencontrer d'énormes difficultés pour prouver que votre état est la suite d'un accident du travail antérieur. Si l'assureur conteste l'aggravation comme étant les

conséquences d'un accident du travail, vous ne serez indemnisé qu'en accident de droit commun par l'INAMI, sur base de 60% de votre salaire contre 90% en accident du travail. De plus, vous ne pourrez pas non plus prétendre au remboursement de vos frais médicaux, prothèses, frais de déplacement et autres.

Pensez aussi à envoyer à la mutuelle le document «confidentiel» rempli par le médecin qui vous soigne. C'est une garantie supplémentaire car en cas de litige avec l'assurance, la mutuelle vous indemnise en attendant la décision finale. Si l'accident est «reconnu», la mutuelle se fera rembourser après par l'assurance.

#### Les indemnités

Si suite à un accident du travail vous vous retrouvez en incapacité

### Le vrai le faux à propos des accidents du travail

«L'entreprise  
n'a aucun  
intérêt à ne  
pas déclarer  
mon accident»

#### Faux.

Au contraire. Ne pas déclarer un accident, c'est tout bénéfice pour l'employeur. Tout d'abord parce que le montant des primes versées par les employeurs à leurs compagnies d'assurance est lié au nombre d'accidents et à la gravité de ceux-ci. En outre, de plus en plus d'entreprises ont l'objectif 'zéro accident'. Le but ici est de jouer sur l'image de marque de l'entreprise. C'est une conséquence de la CCT 90 relative aux avantages non récurrents liés aux résultats.

temporaire totale, vous bénéficiez durant les quatre premières semaines du salaire garanti payé par votre employeur. Après 30 jours d'incapacité, c'est l'assurance qui continuera de payer. On parle alors de revenu de remplacement. C'est un revenu qui est plafonné.

Lorsqu'il reste des séquelles qui ne guériront jamais, le médecin-conseil de l'assurance fixe un taux d'incapacité permanente. Il faut savoir que dans la plupart des cas, l'assurance sous-évalue le taux d'incapacité. N'hésitez donc pas à demander une expertise auprès d'un autre médecin.

«Si je suis victime d'un accident  
mais que je suis en tort, je ne  
toucherai rien»

#### Faux.

Même si l'entreprise estime que vous avez commis une faute grave et qu'elle vous licencie, l'assurance sera obligée de vous indemniser. Ce n'est que si vous avez commis une «faute intentionnelle», c'est-à-dire que l'assurance peut prouver que vous avez vous-même voulu l'accident, qu'il y aura refus de l'assurance de payer les indemnités.

«Si je ne portais pas mes  
équipements de protections au  
moment de l'accident, je ne serai  
pas indemnisé»

#### Faux.

L'employeur verse des primes à l'organisme assureur qui couvre et indemnise tous les accidents de travail, quelles qu'en soient les circonstances. Les employeurs désignent trop facilement les travailleurs comme seuls responsables des accidents pour ne pas devoir changer les conditions de travail. Or, l'accident est bien souvent le résultat d'une série de causes: les conditions de travail, l'ambiance du travail, les cadences à tenir ou encore les outils utilisés.

«Si un accident n'entraîne pas  
d'incapacité de travail, je ne  
suis pas obligé de le déclarer»

#### Faux.

Chaque accident, même sans conséquence apparente, doit être signalé le plus rapidement possible à l'employeur. En effet, certaines complications peuvent survenir par la suite et si l'accident n'a pas laissé de traces écrites, il sera difficile de le faire reconnaître comme accident du travail, avec de lourdes conséquences à la clé.

## L'Europe est notre maison



Lors de la manifestation européenne du 4 avril dernier à Bruxelles, la Centrale Générale de la FGTB a mené une action particulièrement remarquée. Les manifestants assemblaient des blocs symbolisant des éléments de notre sécurité sociale. Au grand dam de Baroso, Van Rompuy et Merkel qui armés de marteaux démolissaient le mur ainsi construit. L'Europe doit créer des emplois et de la sécurité sociale, Europe doit en finir avec les économies et les dégradations diverses.

### > PROJET «JET»

## Attirer les jeunes dans le secteur du textile

En Belgique, les jeunes sont largement sous représentés dans les entreprises du textile. A peine 4% des travailleurs sont âgés de moins de 26 alors que 30% des travailleurs sont âgés de plus de 50 ans. Les partenaires sociaux, en collaboration avec les autorités fédérales souhaitent offrir plus d'opportunités aux jeunes de se former ou de trouver un travail dans le secteur du textile. Une initiative qui porte le nom de «JET», pour «Jeunes et Textile».

Ce projet, lancé en janvier 2014, se terminera en décembre 2015. Les entreprises wallonnes et flamandes peuvent y participer en tant qu'entreprises formatrices. Quant aux jeunes qui remplissent les conditions, c'est l'occasion de se créer de nouvelles perspectives.

#### Des avantages à la clé

Outre le fait de bénéficier d'une formation sur le lieu de travail dans un secteur qui manque cruellement de main-d'œuvre jeune, les participants bénéficient aussi de plusieurs avantages financiers qui vont de 150 à 300 euros.

**Vous aussi, vous souhaitez savoir si vous remplissez les conditions pour participer à ce projet?**

Consultez sans tarder le site internet [www.jetproject.be](http://www.jetproject.be), envoyez un e-mail ou contactez les responsables du projet: Daniel Larcy - dl@cefret.be · Anne-Sophie Vercruyse - info@cefret.be · 056 84 20 39.

## &gt; POINT DE VUE

# Acteurs des temps présents

## Marcher et dessiner les Marelles d'un «bonheur commun»

«Le but de la société est le bonheur commun». L'article premier de la Déclaration des droits de l'Homme de 1793 nous donne un cadre. Remplissons-le!

Du 22 au 26 avril prochain, Acteurs et Actrices des Temps Présents marcheront pour faire tourner rond le monde sous leurs pas. Pour se reconnecter à la terre. Pour aller vers de nouvelles rencontres...

Travailleurs, agriculteurs, créateurs, professeurs ou penseurs, tous producteurs de biens, de nourritures, de sens ou de culture avanceront ensemble sur les chemins d'un autre avenir possible. Marcher ensemble, c'est d'abord se mettre debout. Se redresser. Puis faire mouvement. Vers un point commun. Avancer pour tracer au sol les chemins d'un bonheur partagé promis depuis 1793. C'est aussi chercher à en donner une définition fédératrice. Marcher permet ainsi de «produire de la société» en créant de nouveaux liens entre les gens pour dépasser les cloisons qui enferment nos vies de compétition, nos métiers en concurrence, nos avenir isolés. Marcher devient alors un acte authentiquement politique.

Citoyens et Acteurs, nous refusons le rôle de simples spectateurs des catastrophes économiques et sociales, de la débâcle écologique et des désastres humanitaires. Les politiques d'austérité ne sont pas une réponse crédible. Elles approfondissent le mal, détruisent et assassinent. Les laboratoires sociaux grecs, espagnols ou portugais en font la terrible démonstration, à nos portes, sous nos yeux.

Mais nous savons aussi que là où croit le danger grandissent les résistances.

Nous ne nous satisfaisons plus de dresser les noirs inventaires du recul de nos vies. Nous refusons l'inversion du sens de l'histoire qui promet à nos enfants un avenir plus difficile que celui de leurs parents. Il nous revient donc faire émerger au niveau d'une conscience collective la réalité d'un autre monde possible qui déjà se construit. Pour ensuite mettre ces imaginations alternatives aux commandes! Entamer ce travail est l'objectif de nos marches, il est temps de se mettre en route.

Les Acteurs des Temps résents proposent dans leurs parcours de passer des «scandales» actuels aux «merveilles» en devenir. L'optimisme est la vertu première et le trait d'union des résistants.

A l'extérieur cinq jours durant, nous, marcheurs, voulons faire du bitume le tableau noir de ces constats et des parcours possibles vers un autre futur souhaitable. Sous la forme de Marelles, nous dessinerons sur les rues et les places des étapes que chacun, chaque collectivité, imagine vers «sa» vision du «bonheur commun».

«Le jeu de la Marelle va de la terre jusqu'au ciel entre la chance et le puits prends garde où tu mets les pieds», dit la chanson. Ce jeu d'enfants enseigne l'équilibre autant qu'à viser juste et à sauter les obstacles... En restant dans le cadre ! Un bout de craie permet d'en dessiner les contours pour relier, en

neuf étapes, aujourd'hui - la terre-, à demain -le ciel-. Le réel et l'idéal. Du 22 au 26 avril, tout le monde est invité à inventer ses passages obligés vers ces autres mondes possibles. Ces Marelles populaires constitueront ainsi un patrimoine collectif, culturel et politique. Un livre d'or de pensées alternatives. Un solide bras d'honneur à la pensée unique!

Du 22 au 26, sur le tracé des marches et en marge de celles-ci, chacun est invité à dessiner sa Marelle, de la terre jusqu'au ciel... En voici une. A vous d'en décliner d'autres, de les partager, des les confronter, de les enrichir...

**1. Solidarité.** C'est «la tendresse des peuples» a dit Tomàs Borge, poète et militant sandiniste du Nicaragua. Ce mot est un programme politique qui invite au soulèvement contre le culte et les cultures de la compétition, de l'égoïsme et des individualismes.

**2. Égalité.** Dans les faits, nous ne naissions ni libres ni égaux. Il nous faut le devenir, tous! C'est la promesse de la Déclaration de 1948. Nous naissions égaux en droit et en dignité mais l'égalité se construit pour amener sur une ligne d'arrivée ceux qui dès le départ prennent du retard. L'idée d'égalité des «chances» réduit cette ambition pour valoriser le mérite, le talent, la... naissance; c'est une dégradation d'une idée plus grande.

**3. Liberté.** Les libertés individuelles issues de la propriété privée ne peuvent empêcher l'expression de libertés collectives que permet l'existence de biens communs, de services

publics ou de la sécurité sociale.

**4. Démocratie.** Par la pension, l'allocation de chômage ou l'assurance maladie, le citoyen écarté du travail dispose des moyens de continuer à exercer... des droits dans une démocratie qui a besoin de tous et de chacun. Chaque recul social est une charge contre elle. Dans une société de pauvres toujours plus pauvres et de riches toujours plus riches, les précaires perdent le chemin des urnes et le suffrage universel son sens.

**5. Un Homme/une Voix.** Le principe d'égalité qui fonde la démocratie ne vaut plus derrière les grilles des usines ou les portes de bureau. Le modèle est celui d'une subordination consentie pour organiser le fonctionnement de l'économie. Est-ce normal? Le travail est la source de la richesse. Un rapport de forces en règle le partage. Un autre modèle de développement sur lequel soufflent des valeurs démocratiques serait une avancée civilisatrice.

**6. Salaire.** La subordination est consentie dans le cadre du contrat de travail (et de conventions collectives) qui donnent des garanties d'un traitement respectueux. Le temps contraint dans le cadre du travail est rémunéré par un salaire dont une partie est socialisée pour organiser la sécu. Détricoter le contrat, cadenasser la liberté de négocier le salaire, attenter aux droits syndicaux, dans la Marelle, c'est le plus court chemin pour tomber dans le puits.

**7. Un seul monde.** Nous n'avons qu'une seule terre. Elle nous abrite. Nous nourrit. Nous protège. Ses limites physiques nous

imposent de repenser les conditions du partage de ses bienfaits avec l'ensemble de ses passagers mais aussi avec ceux qui vont nous suivre. Nous empruntons l'univers et les conditions de notre «bonheur commun» à nos enfants.

**8. Manger tous.** Les conditions pour nourrir le monde sont réunies. Confier cette tâche aux logiques des marchés n'est pas sérieux : l'échec est patent. Il faut sortir la satisfaction de ce besoin essentiel des mains de l'industrie, de ses appétits de profits et des spéculations. Cultiver son potager est devenu un acte de résistance. L'industrie chimique épouse les sols, ruine les perspectives de souveraineté alimentaire et détruit l'agriculture soucieuse de qualité, de respect des producteurs et des sols. Stop.

**9. Le sel de la vie.** L'appauvrissement qu'organise le capitalisme triomphant n'est pas qu'économique ou social. Il est aussi culturel. Artistes, créateurs et intellectuels sont le ciment d'une société. Ils n'ont pas pour vocation de «rendre nos cerveaux disponibles» pour Coca Cola. Ce constat posé, démontre l'exigence d'un statut de producteur à part entière d'une part émancipatrice de notre «bonheur commun».

A vous  
la craie...



# Carte blanche

<http://www.metallos.be>

**METALLOS MWB**  
FGTB

## La «solidarité pour tous»... de la théorie à la pratique

**La crise internationale et les mesures d'austérité (dictées par la troïka) appliquées au peuple grec ont engendré une situation de misère sans précédent pour l'écrasante majorité de la population.**

**Le but de ces quelques lignes n'est pas de nous étendre une fois encore sur la situation catastrophique en Grèce mais de montrer l'exemple du peuple grec qui refuse la fatalité et qui met en place des stratégies de solidarité ayant un impact direct et immédiatement mesurable pour le qualitatif de chacun.**

**«Solidarité pour tous», un mouvement à suivre**

Savez-vous que les députés du parti de Gauche «Syriza» laissent 20% de leur salaire au profit du mouvement «Solidarité pour tous» né d'initiatives citoyennes apparues ça et là, dans les quartiers, dans les entreprises, aussi bien à l'initiative de travailleurs licenciés, que d'agriculteurs, d'intellectuels, de journalistes, de professeurs d'école maternelle, primaire secondaire mais aussi de professeurs d'univer-

sité, de musique, de langues et bien d'autre «acteurs» encore.

Cette dynamique est en train de donner une autre approche de l'économie de tous les jours. Une économie des gens qui vivent avec 5 où 10 euros par jour!

C'est ainsi que des initiatives solidaires et constructives naissent continuellement en Grèce. Pas seulement à Athènes, partout! Des cuisines collectives assurant le minimum vital, des écoles sociales

permettant aux enfants dont les parents n'ont plus les moyens de suivre une scolarité, des échanges d'heures de services (je travaille deux heures avec ma qualification et tu me rends deux heures de la tienne), la défense des immigrés face aux attaques de l'extrême droite, la défense de citoyens à qui les banques viennent saisir les maisons, des potagers mutualisés, la vente des produits agricoles du producteur au consommateur (sans intermédiaire), des petites coopératives sous forme de restaurant par-

ticipatifs, de cafés solidaires, mais aussi des expériences de reprises d'entreprises par les travailleurs après l'abandon de celles-ci par les bailleurs de fonds...

C'est certain, j'en oublie mais une chose est sûre, quand on voit l'espoir que ces initiatives génèrent, on se dit que la mise en commun de nos forces, de nos idées, de nos potentiels et enfin de notre solidarité est peut-être une réponse parmi d'autres aux politiques de destruction sociale qui sévissent en Europe. Elle signe indéniablement le retour de l'espoir.

«Acteurs des temps présents», ce front social le plus large possible qui débutera sa marche en avant des 22 au 26 avril prochain pourrait être un mouvement qui se rapproche très fort des initiatives de solidarité pour tous, cela dépend de l'utilisation que nous ferons de

cet outil. La solidarité est un mot qui prend tout son sens quand il passe de la théorie à la pratique.

**Constant Koumbounis**  
Délégué MWB



# FGTB-HORVAL reçoit Rudy Demotte & Thierry Bodson pour débattre de la sixième réforme de l'Etat



**L**e 18 mars 2014, le Centre Wallon de Formation de FGTB-HORVAL a organisé un colloque ayant pour thème: «La sixième réforme de l'Etat, opportunités et enjeux». L'objectif de cette journée était d'apporter aux délégués les éléments leur permettant d'appréhender les enjeux de cette 6ème réforme de l'Etat. Quelle est la situation de la Wallonie en termes économiques, financiers, mais aussi quelles perspectives pour l'emploi? Quels vont être les impacts de cette 6ème réforme de l'Etat sur les secteurs organisés par HORVAL?

Cette journée, qui s'inscrit dans un cycle de 2 colloques, a rassemblé +/- 200 délégués de secteurs (industrie et commerce alimentaire, HORECA, aides-familiales, titres services, ....), des différentes régions de Wallonie (Mouscron, Tournai, Charleroi, La Louvière, Namur, Luxembourg, Liège....).

Cette formation aura permis d'écouter et de débattre avec deux interlocuteurs, deux acteurs wallons de premier plan; d'une part, le Ministre-Président de la Wallonie et d'autre part, notre secrétaire général de la FGTB-Wallonne sur le présent et le futur de la région wallonne.

L'avant-midi, Rudy Demotte, Ministre-Président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles a présenté sa vision de la situation de la région, des défis qui attendent la population wallonne et, par conséquent, les travailleurs.

L'emploi et le redressement de l'économie restent la priorité! Rudy Demotte a expliqué avec beaucoup de pédagogie pourquoi le gouvernement wallon a créé les pôles de compétitivité et leurs impacts positifs sur l'économie de la Région. Il a insisté sur la nécessité du renforcement du plan Marshall 2vert pour permettre à la Wallonie de retrouver sa compétitivité et d'œuvrer à sa réindustrialisation.

- Une part importante du débat s'est focalisée sur les nouvelles compétences qui vont être transférées à partir du 1er janvier 2015. Le débat a abordé en plein les problématiques du vieillissement et des titres-services.
- Trois déléguées (Chantal, Caroline et Maria) ont interpellé Rudy Demotte à ce sujet. Elles sont préoccupées par les faillites des sociétés titres services, par l'impact de l'augmentation de la

valeur faciale des chèques-services. Elles ont aussi évoqué à la fois l'inquiétude des 50.000 travailleuses du secteur mais aussi la concurrence qui peut exister quand 2 dispositifs s'adressent à une même population «les + de 65 ans»!

- Gino et Rudy sont intervenus sur l'action du Parti socialiste au FEDERAL, sur les mesures contre les travailleurs (blockage des salaires, préensions) & contre les allocataires sociaux (exclusions du chômage). Sur ce point, R.Demotte a rappelé l'action du Gouvernement wallon et la majorité qui existe en Wallonie et, d'autre part, la situation très différente au général où le PS est très souvent isolé dans ses positions contre le MR, le CD&V, le VLD,...

L'après-midi, après une présentation «syndicale» des enjeux de la régionalisation, Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB-wallonne a pu débattre avec nos délégués sur des thématiques telles que:

- le financement et le «détricotage» de la sécurité sociale.
- l'avenir de nos retraites, une préoccupation mise en avant notamment par Freddy, fraîchement pré-pensionné de chez KRAFT.

Ce 1er colloque aura permis aux délégués de FGTB-HORVAL non seulement d'entendre des personnalités de premier plan que sont Rudy Demotte et Thierry Bodson sur des thématiques aussi importantes, et aussi tellement complexes, mais aussi de pouvoir débattre avec eux, leur faire part de leur incompréhension de certains discours et mesures. Le débat a été franc et direct et apprécié par les participants.

Rendez-vous est donné au 24 avril pour le débat sur l'Europe. Le prochain colloque qui se déroulera le 24 avril, aura pour thème l'Europe et aura comme intervenants d'une part, un camarade de la FGTB-wallonne, d'autre part, Marc Tarabella et notre ancien Président de la Centrale, le Camarade Arthur Ladrille qui nous fera part de son expérience syndicale européenne.



**La section d'Anvers est en deuil.**  
**Le 11 mars, notre militant Erik De Borger est décédé inopinément.** Erik était une personne très appréciée qui durant toute sa vie s'est dévoué pour son prochain. Il est incompréhensible que, soudain, une personne âgée de 41 ans ne sera plus là. Sa mort laisse un grand vide pour sa famille, ses amis et les militants, mais Erik restera toujours dans nos pensées.



# Votre pouvoir d'achat, moteur de l'économie

**Sous prétexte de la crise, les employeurs, certains partis et des organisations internationales (comme le FMI ou la commission européenne) s'attaquent régulièrement au pouvoir d'achat des travailleurs. Remise en question de l'indexation et des barèmes, diminutions de salaires, marge de négociations nulle sur les conditions de travail et de rémunération, tout y est passé! Dans le contexte actuel de campagne électorale, on le constate également: bon nombre de responsables politiques voudraient bien trancher encore un peu plus dans ces mesures qui garantissent le niveau de votre pouvoir d'achat. Pourtant, contrairement à ce que beaucoup prétendent: plus de pouvoir d'achat, c'est aussi une économie en meilleure santé...**

## L'indexation salariale pointée du doigt

La première victime en ligne de mire est notre système d'indexation automatique des salaires. Ces dernières années, on ne compte plus les critiques, remises en question et tentatives de manipulation de celui-ci, que ce soit au niveau de la sphère politique ou patronale. L'indexation automatique est pourtant essentielle pour le maintien de votre pouvoir d'achat. Le fonctionnement est simple: il s'agit d'un système basé sur le calcul de l'évolution d'un panier type de produits et de services (tous les produits consommés ne sont néanmoins plus repris, nous avons un index «santé» depuis pas mal d'années. Ex: le prix des carburants n'est pas repris dans l'évolution du panier). Quand les prix de ce panier augmentent, l'index s'adapte en

conséquence et suit cette hausse. Lorsqu'un certain seuil est dépassé, les salaires et les allocations sociales sont automatiquement adaptés à l'index. Le système permet donc d'adapter les revenus des citoyens en fonction de l'évolution du coût de la vie.

Et ces dernières années, celui-ci n'a fait que monter en flèche. Depuis 2004, le coût de la vie a augmenté de plus de 22%. Si l'indexation automatique n'existe pas, cela signifierait donc qu'aujourd'hui, les travailleurs seraient plus pauvres de 22% par rapport à il y a 10 ans... Notre système d'index est un fondement qui doit impérativement être maintenu car il est seul qui permette de garantir le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes si l'on compare la situation de la Belgique avec

celle d'autres pays européens qui ne connaissent pas ce système. Entre 2008 et 2009, au moment où la crise financière battait son plein, la chute du PIB a été moins marquée chez nous que dans d'autres pays voisins (comme la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas). Ceci s'explique par les mécanismes d'indexation automatique des salaires et de chômage économique, qui ont joué leur rôle de «stabilisateurs».

## Coups de frein sur les salaires

Il n'y a pas que l'indexation qui assure le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs. L'évolution de la rémunération joue également un rôle important. Or depuis 2011, suite à une décision unilatérale du gouvernement, on a assisté à un gel des salaires quasi-complet,

La marge maximale de l'évolution salariale a été fixée à... zéro (!) pour cent pour 2013-2014. Que ce soit sur le plan interprofessionnel ou sectoriel, les possibilités de négociations sur les salaires étaient complètement verrouillées. Il est temps de mettre fin à cette politique de blocage salarial.

Les conséquences de ces mesures sont bien visibles. Même quand on travaille, il devient de plus en plus difficile pour certains de joindre les deux bouts. Les années passent sans voir se dessiner de réelles augmentations de salaires, les difficultés s'accumulent... Depuis 2007, le nombre de ménages en défaut de paiement pour des factures concernant un ou plusieurs besoins de base (comme l'électricité, l'eau, le gaz, les soins de santé, etc.) ne cesse d'augmenter.

La sauvegarde des barèmes et une vraie évolution de la rémunération à travers la concertation sociale: voilà ce qui doit être mis en œuvre pour améliorer l'avenir de tous!

## Plus de pouvoir d'achat, c'est aussi plus de croissance

«Il faut plus d'austérité», «restrictions budgétaires», «de nouvelles mesures d'économies sont nécessaires», «on doit resserrer la vis», etc.: ces discours politiques et patronaux sont trop souvent présentés comme la voix de la sagesse, la seule solution possible pour relancer l'économie. Et pourtant...

Economiser sur tout et à tout prix n'est pas une bonne solution pour sortir de la crise. Contrairement à ce que bon nombre laissent entendre, attaquer le pouvoir d'achat des travailleurs ne soutient ni la consommation, ni la croissance. A l'inverse, soutenir votre pouvoir d'achat stimule la consommation intérieure (c'est bien connu, plus vous avez d'argent plus vous continuez à consommer) ainsi que l'activité des entreprises et des commerçants. Un point de vue que nous partageons avec de nombreux économistes.

Les responsables politiques de demain doivent prendre conscience que c'est là la clé pour une véritable relance de l'économie. Il est nécessaire de se battre pour préserver le pouvoir d'achat de tous mais il faut également l'améliorer. Ceci doit passer par l'indexation et de réelles augmentations de salaires (également pour les salaires minimums). Au bout du compte, c'est tout le monde qui en retirera des bénéfices : les travailleurs, les entreprises, l'état et le pays tout entier.

**Alors s'assurer plus de pouvoir d'achat à l'avenir ou le voir se réduire encore plus? Ce sera à vous de choisir le 25 mai prochain...**



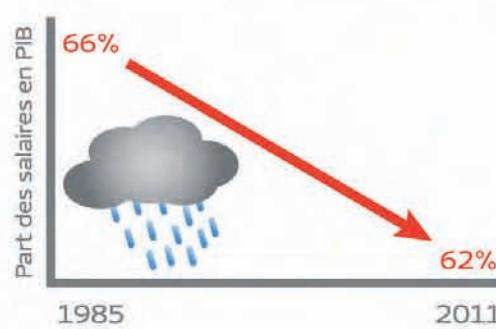
# Pouvoir d'achat



**Élections 25 mai 2014  
Vous avez le choix !**

Sous prétexte de crise, les employeurs et certains partis s'attaquent régulièrement au pouvoir d'achat des travailleurs. Remise en question de l'indexation et des barèmes, gel des salaires, tout y est passé ! A côté de cela, les revenus du capital continuent pourtant d'augmenter... Sans que l'économie «réelle» en profite !

## Mauvais temps pour les salaires des travailleurs



## Beau temps pour les revenus du capital



**Demain, nous devons résolument nous tourner vers des politiques qui se traduisent par un meilleur pouvoir d'achat pour tous. Voilà la clé pour une véritable relance de l'économie ! Alors, plus ou moins de pouvoir d'achat ? Ce sera à vous de choisir en mai prochain.**

**Ensemble, on est plus forts**

## en bref...

• **Aviation:** la ministre de l'Emploi Monica De Coninck et le secrétaire d'Etat à la mobilité Melchior Wathelet ont récemment organisé une table ronde de l'aviation. La FGTB Aviation (SETCa et UBT) y a fait entendre la voix des travailleurs. Nous y avons pointé le dumping social que pratiquent compagnies aériennes et la nécessité que les employeurs respectent les accords en matière de droits sociaux fondamentaux.

• **Commerce:** Vincent Van Quickenborne a fait une proposition de loi au parlement pour étendre les heures d'ouverture des magasins de 5h à 22h, tous les jours, tout en laissant la possibilité aux communes d'élargir les plages horaires encore au-delà. Pour le SETCa, cela ne ferait qu'ajouter une couche de flexibilité au détriment des travailleurs. Le SETCa continuera à suivre ce dossier de très près dans les prochaines semaines et s'opposera à toute dérégulation du secteur.

• **Planet Parfum:** A partir du 01/01/2015, les magasins passeront de la CP 201 (petite entreprise de vente au détail) à la CP 311 (grande entreprise de vente au détail). Des discussions étaient en cours depuis plusieurs mois déjà. La mise en œuvre d'un tel changement s'effectuera par étapes. La première est fixée le 31/03/2014, date à laquelle le temps de travail passera de

manière effective d'un 38h/sem à un 37h/sem.

• **Indexations:** En avril, les salaires des CP 219 et 303.01 ont été indexés. Plus d'infos sur [www.setca.org](http://www.setca.org)

• **Lunch Garden:** Suite à l'annonce d'un nouveau plan d'économies, la direction a envoyé un courrier au personnel pour justifier décision et menacer (de manière non déguisée) la continuité de l'emploi, des conditions de travail et de rémunération. Le SETCa a dénoncé cette attitude dans une lettre ouverte aux travailleurs et réclamé un revirement commercial.

• **Febelco:** après de longues négociations et plusieurs actions, une CCT d'entreprise a finalement pu être signée pour le personnel de Febelco. L'accord prévoit plusieurs avancées importantes: augmentation des chèques repas de 1€ à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014, garantie d'emploi pour le personnel, élargissement des mandats syndicaux.

• **Club:** Standaard Boekhandel a récemment annoncé son intention de racheter Club, la chaîne de magasins spécialisée dans les livres et les articles de librairie. Cette reprise pourrait être une bonne nouvelle pour Club. Il y a toutefois beaucoup de questions en suspens pour le personnel, particulièrement pour les services centraux, tels que l'informatique et la facturation. Le SETCa suit cette affaire de près.

## Le Non-Marchand a donné de la voix, les politiciens ont écouté

Le 27 mars, plusieurs milliers de travailleurs du secteur Non Marchand s'étaient donné rendez-vous à Bruxelles pour une grande manifestation en front commun. En marge de ce rassemblement, une délégation de responsables syndicaux a été reçue par des représentants des différents partis politiques francophones (Emily Hoyos pour Ecolo, Sophie Pécriaux pour le PS, Willy Borsus pour le MR et Benoît Drèze pour le cdH).

A quelques semaines des élections, le but de l'action était de replacer le secteur au cœur des priorités politiques. En effet, alors que nous nous trouvons dans un contexte de campagne électorale, le Non Marchand semble absent des déclarations et programmes politiques, qui se concentrent sur des thématiques économiques ou fiscales. Les responsables syndicaux reçus par les différents partis ont eu l'occasion de rappeler les menaces qui planent sur le secteur, les difficultés rencontrées et leurs craintes quant à l'avenir. La dégradation du financement du Non Marchand et la 6<sup>ème</sup> Réforme de l'Etat font craindre le pire. Les conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles, l'emploi s'amenuise de jour en jour et les institutions et associations ferment les unes après les autres. En ce qui concerne le service à la population, il devient de plus en plus cher et de moins en moins accessible.

Lors de la rencontre, tous les partis se sont entendus pour dire que le Non-marchand était une priorité. Ils se sont également engagés sur le fait que les moyens actuels ne doivent pas être rabotés.

Pour eux, les interlocuteurs sociaux sectoriels devront participer à la définition des politiques après le transfert des compétences. Ils préconisent également une meilleure intégration des emplois liés au plan de relance (APE et ACS) avec l'organisation des politiques structurelles.

Nous avons pris actes de ces bonnes intentions mais restons néanmoins vigilants. Nous serons attentifs à ce que ces déclarations se concrétisent en actes après le scrutin du 25 mai.



## Manifestation Européenne du 4/04 Tous ensemble pour une autre Europe



### Commerce et travail le dimanche: l'Expresso vous dit tout!

Nous l'avons constaté très clairement ces dernières années, le commerce est un secteur qui a subi bon nombre de transformations: élargissement des heures d'ouvertures des magasins, précarisation des contrats de travail, toujours plus de flexibilité, ribambelle de temps partiels, assouplissement des règles du travail étudiant, intérim, self-scanning, e-commerce, franchise, etc. Le principe-même du repos dominical a lourdement été «assoupli». Ouvrir le dimanche matin pour certaines enseignes et faire travailler du personnel, durant toute la journée pour d'autres, pendant toute l'année ou certaines périodes bien définies est devenu de plus en plus courant. Que ce soit dans les grandes surfaces ou les plus petits commerces, dans les zones dites «touristiques», à la côte, la problématique du travail le dimanche est omniprésente.

#### Le client est roi, le travailleur du commerce devient corvéable à merci

La concurrence entre les enseignes se fait durement ressentir: offrir aux consommateurs la possibilité d'aller faire leurs courses durant cette journée est devenu, en peu de temps, une «nécessité». Le même constat peut être fait en ce qui concerne les heures d'ouvertures élargies, les nocturnes, etc. La pression est à son comble pour les travailleurs qui voient jour après jour leur flexibilité augmenter... Les employeurs en demandent toujours plus.

#### Le repos dominical devrait être la règle

Nous sommes contre le principe-même du travail le dimanche. Pour nous, cette journée devrait rester (comme prévu initialement par la loi) une journée placée sous le signe du repos pour tous les travailleurs. Suite à l'évolution de la société et aux diverses pressions, la loi a peu à peu été ajustée. Elle autorise aujourd'hui certaines formes de travail le dimanche. Pour le SETCa, toute décision d'instaurer du travail le dimanche au sein d'une entreprise du commerce doit être limitée, strictement encadrée et négociée avec les organisations syndicales. N'oublions pas que de



tels changements ont un impact très important sur la vie privée des travailleurs.

#### Un expresso pour faire le tour de la question!

En ce qui concerne le travail du dimanche, selon un type de magasin ou un autre, selon les situations, les règles diffèrent. Dans certains cas, le travailleur doit être volontaire, dans d'autres pas. Il n'est pas toujours facile d'y voir clair et de savoir ce qui est autorisé. Dans les prochaines semaines, le SETCa publiera un Expresso spécialement consacré au sujet. Dans quels cas le travail du dimanche est-il autorisé? Qui est concerné? L'employeur peut-il vous imposer de travailler ce jour-là? A quelles conditions? Une brochure bien utile pour tous les travailleurs du commerce, prochainement disponible sous format papier dans votre section régionale SETCa ou sur [www.setca.org](http://www.setca.org).

## Savez-vous que vous avez droit à une prime pour la garde de votre petit bout?

Comme c'est le cas pour le «petit commerce», le fonds social intervient aussi pour la garde d'enfants de moins de 3 ans des travailleurs de la grande distribution à hauteur de 1€ par jour de garde durant l'année précédente (200€ maximum par enfant et par parent).

#### Qui est concerné?

Les papas et/ou les mamans qui travaille(nt) dans la CP 312 (Grands magasins - Carrefour, Cora, Hema), la CP 311 (Grandes entreprises de vente aux détail - Brico, H&M, Casa, etc.) ou la CP202 (Commerces de détail de produits aliment - Delhaize, Aldi, Colruyt, Lidl, etc.), qui ont au moins 12 mois d'ancienneté dans une de ces 3 CP au 31 décembre de l'année fiscale précédente et dont l'enfant a moins de 3 ans et va dans un centre d'accueil agréé par l'ONE ou Kind & Gezin (crèche, jardin d'enfants, accueillante d'enfants).

Demandez votre faire-part pour savoir quand et comment obtenir ce remboursement à votre section régionale SETCa ou votre délégué SETCa.



## &gt; ÉDITO

## Ce que nous attendons du prochain Gouvernement

**Nous nous sommes retrouvés à 50.000 militants syndicaux de toute l'Europe à Bruxelles le 4 avril pour réclamer une autre Europe. Il est regrettable que notre message soit passé au second plan dans les médias en raison des violences qui sont le fait d'une toute petite minorité. Même si on peut comprendre l'exaspération de nombreux travailleurs face au dumping salarial et social dont ils sont ou risquent d'être victimes, il faut retenir que les quelque 49.900 autres manifestants entendaient défiler pacifiquement et que nous n'avions pas besoin pour appuyer notre message de ces débordements qui ne font que nous desservir. Le nombre des manifestants suffisait largement. Le ras-le-bol de la population, après des années de régression sociale et d'austérité aussi inutile que contreproductive, est notre meilleur allié.**

**Le pouvoir des urnes**

L'occasion de changer de cap pacifiquement se présente à nous le 25 mai prochain. Nous élirons nos députés européens, mais aussi nos députés au Parlement fédéral et c'est du résultat de ce vote que sortira notre prochain Gouvernement. N'oublions pas en effet que si notre message du 4 avril s'adressait à l'Europe, c'est chez nous comme dans chaque pays de l'Union que se prennent les

décisions adoptées par le Conseil et c'est chez nous qu'ensuite on les applique avec plus ou moins de zèle. Il ne faut pas croire que l'Europe nous impose tout. Notre Gouvernement, avec ses composantes de droite majoritaires, n'a pas dû se faire prier beaucoup pour appliquer le Pacte de stabilité et ses «réformes structurelles». Sa composante de gauche n'a pu qu'arrondir les angles et freiner les ardeurs du comité de la hache

toujours prêt à couper dans notre sécurité sociale et dans les services publics.

Le 25 mai, nous devrons donc aussi décider de la politique que nous voulons chez nous. Celle que nous, FGTB, nous voulons, nous l'avons couchée sur papier dans le mémorandum que nous adressons au futur Gouvernement (voir notre dossier en pages centrales).

**Trois déclinaisons**

Notre mémorandum remet en avant le pouvoir d'achat comme moteur de l'économie et instrument de relance de la demande intérieure. Qui dit pouvoir d'achat dit emploi et salaire, fiscalité, services publics, allocations sociales. C'est pourquoi notre mémorandum décline le pouvoir d'achat en trois axes : l'emploi de qualité, une fiscalité plus juste, et de meilleures pensions.

- Des emplois de qualité : la solution au chômage ne passe pas par une plus grande précarisation des victimes de la crise mais par la création de réelles perspectives d'emplois de qualité, en particulier pour les jeunes. Il faut pour cela soutenir notre économie mais pas à fonds perdus : il faut conditionner les aides publiques aux entreprises pour s'assurer de leur efficacité en termes de création d'emplois de qualité et

assurer des investissements en recherche et développement, innovation, formation.

- Une fiscalité juste: pour la FGTB, une «réforme fiscale» doit viser une plus grande justice en rééquilibrant la fiscalité sur le travail avec celle sur les autres revenus. Elle doit renforcer le caractère progressif de l'impôt. Elle doit garantir la transparence sur les revenus via un échange automatique des données (Global Tax On Web). Elle doit permettre de lutter efficacement contre l'évasion et la fraude.

- De meilleures pensions légales: pour la FGTB, l'enjeu du vieillissement ne doit pas servir de

prétexte pour mettre en danger notre système solidaire de pension légale par répartition. Il est exclu de remettre en question les périodes assimilées ou reculer encore l'âge de la pension. Le vieillissement doit au contraire être vu comme l'opportunité de créer de nouveaux emplois pour répondre à de nouveaux besoins.. Au lieu d'encourager des systèmes de 2<sup>e</sup> pilier: le régime légal de pension doit rester la priorité. Sa revalorisation est nécessaire. La FGTB propose un taux de remplacement de 75% pour tous les pensionnés. Ce dernier point va faire l'objet d'une campagne particulière qui culminera le 15 mai par une action à Bruxelles pour réclamer de meilleures pensions.



Anne Demelenne  
Secrétaire générale

Rudy De Leeuw  
Président



## Une assurance qui protège ce qui est important pour vous ? Bien sûr qu'elle existe !

Votre conseiller est à votre écoute et vous rend visite à votre meilleure convenance.

Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller, appelez le 02/210 95 80 ou surfez sur [www.pv.be](http://www.pv.be).

P&V. La preuve qu'on peut faire de l'assurance autrement.

